

14^e année - Nouvelle série

c.m.
revue mensuelle

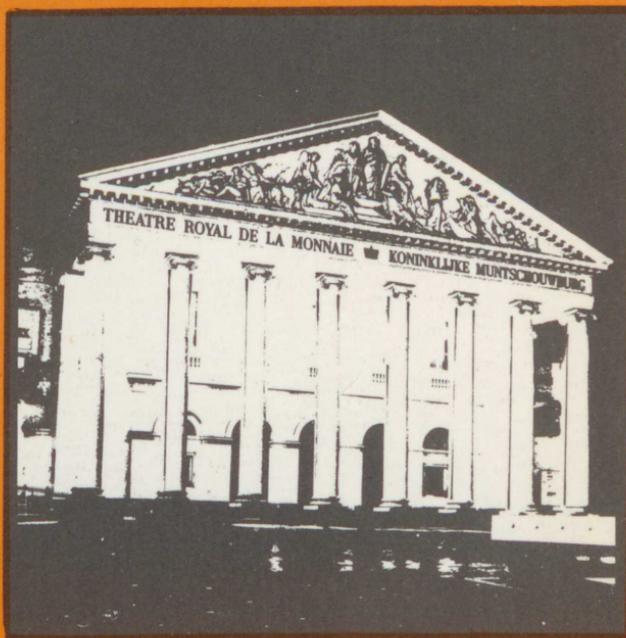
N° 118-119 — nov.-déc. 83

**POURQUOI
L'OPÉRA ?**

Claude Renard
La Wallonie
reste à faire

Rosine Lewin
Chronique
d'après-grève

José Gotovitch
Après la mort
de Léopold III



**cahiers
marxistes**

Pourquoi l'opéra ?

- Modes, par Philippe Plumhans p. 3
- TRM : une gestion à contre-crise, par Bernard Focroulle p. 8
- La Passion de Gilles :
un entretien avec Philippe Boesmans et Pierre Mertens p. 12
- Théâtre et opéra : ce qu'en disent Philippe Sireuil,
Jean-Marie Piemme et Daniel Mesguich p. 19

Claude Renard

La Wallonie reste à faire p. 24

Rosine Lewin

Chronique d'après-grève p. 32

Après la mort de Léopold III : un entretien avec **José Gotovitch** p. 43

-
- En diagonale** — Quel CVP demain ? p. 48
- Les communistes et la condition féminine p. 50
 - Lettre de lecteur p. 51

En revue : — Bulletin de la FAR, Revue nouvelle, Socialisme p. 54

Comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville.

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Pierre Gillis, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vander-motten J.P. Vankeerberghen, Benoit Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

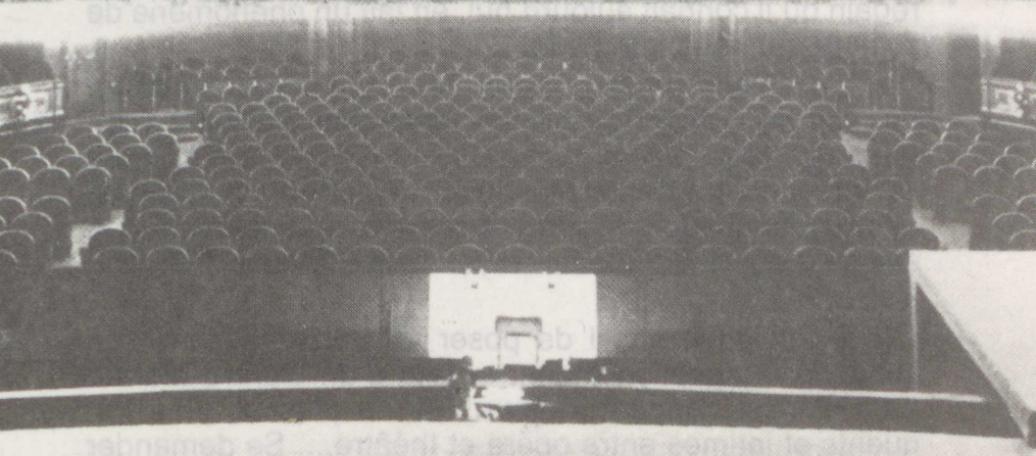
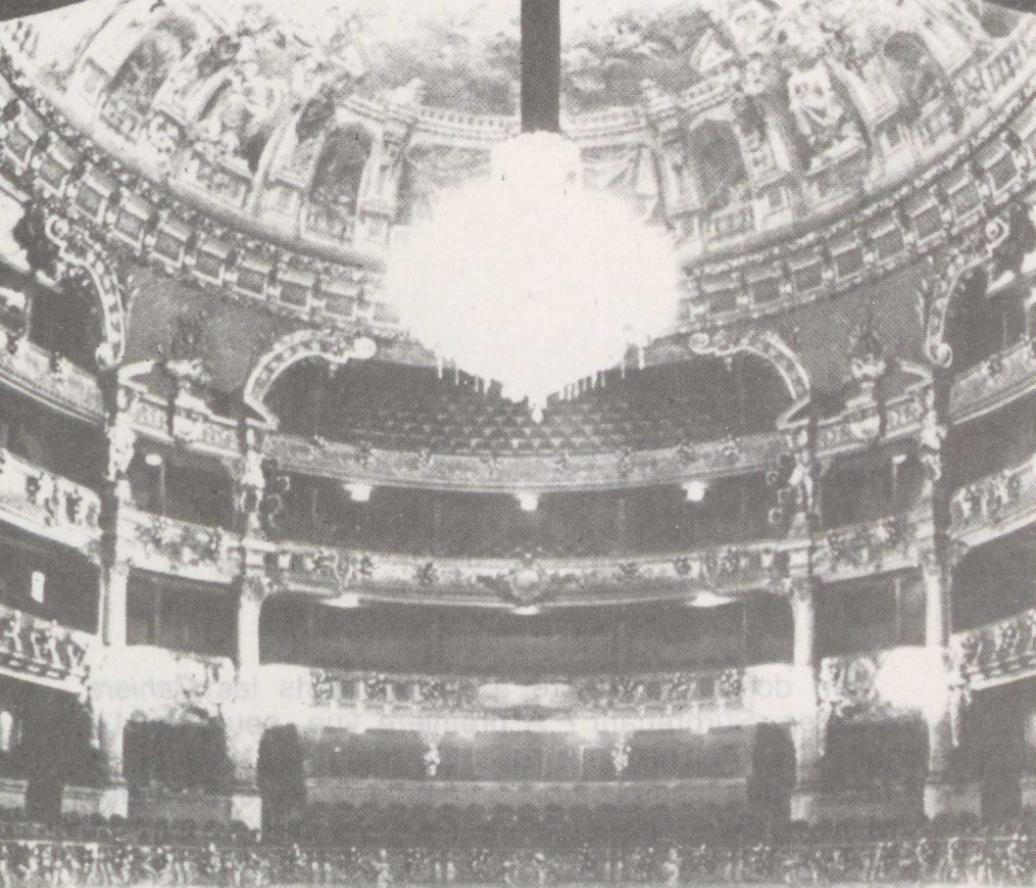
Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

Pourquoi l'opéra ?

Un dossier consacré à l'opéra dans les *Cahiers marxistes*. Surprenant ? A première vue, peut-être. Le champ culturel ne peut de toute manière, sous peine d'abandonner sans combat un des terrains de la bataille des idées, nous laisser indifférents et, en ce qui concerne plus précisément l'opéra, il faut bien admettre que le regain qu'il connaît aujourd'hui, en fait un phénomène de société qui nous interpelle.

L'occasion de ce dossier aura été la création de *La passion de Gilles*, de Philippe Boesmans et Pierre Mertens, que les *Cahiers marxistes* ont rencontrés. Comme ils ont rencontré Daniel Mesguich, le metteur en scène de ce que beaucoup considèrent comme l'événement de la saison d'opéra au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles.

Il convenait aussi de poser le problème dans son contexte : la gestion à contre-crise d'un Gérard Mortier au TRM, les rapports aujourd'hui de plus en plus fréquents et intimes entre opéra et théâtre,... Se demander si c'était seulement affaire de modes... Nous ne prétendons pas avoir épuisé le sujet, simplement tenté d'en montrer la complexité, certaines ambiguïtés aussi.



La salle du TRM : quelque chose de sacré ?

Modes

Si l'on entend par *mode* l'expression d'un goût collectif ou la manière propre à une société déterminée de sentir ou de ressentir son temps, l'Opéra est assurément une mode. Mais s'il l'est, c'est avant tout parce qu'il a pu devenir *un* mode de présentation et de représentation des faits, de la vie, correspondant effectivement à ce goût et parfois le modelant. D'un mode, l'Opéra est donc devenu une mode, se traduisant à son tour en superficie dans les produits apparents, banalisés d'une « mode de l'opéra » qui se caractériserait par la référence qui est faite au théâtre d'opéra, ses compositeurs, ses styles musicaux, ses chanteurs, dans des produits de consommation — d'une qualité parfois remarquable — n'ayant qu'un rapport très lâche avec l'art de l'opéra : parfums, bijoux, pralines, certains livres, films, bandes dessinées ou musiques de variété qui popularisent et font ainsi affleurer un phénomène beaucoup plus profond. D'objet, l'opéra devient ainsi sujet se référant à son modèle et sujet se dispersant enfin sous divers aspects triviaux. Si en tant qu'épiphénomène, l'étude de cette mode de l'opéra dans ses implications sociologiques et économiques pourra se révéler extrêmement intéressante, elle ne sera pourtant qu'incidemment abordée ici.

LA BELGIQUE EN QUELQUES LIGNES...

Parler aujourd'hui d'un renouveau, d'une vague ou d'une nouvelle vogue de l'opéra n'a de sens que si l'on fait abstraction de tout ce qui s'est passé en dehors des frontières de la Belgique depuis plus de trente ans, et la « révélation » que semble avoir eue certains de nos dramaturges ou metteurs en scène de théâtre est, il faut l'avouer, à la mesure des œillères qu'ils portaient dans le passé. Car s'il est vrai qu'en deux ans le Théâtre de la Monnaie s'est élevé, grâce à l'action de Gérard Mortier, au niveau des scènes internationales, l'engouement actuel d'un certain public ne peut évidemment se comprendre que comme la réponse à une attente jusqu'ici insatisfaite. Néanmoins, si sur le plan international le terrain était plus que préparé (et le public belge est loin d'être imperméable aux influences étrangères), et si le succès actuel de l'opéra à Bruxelles tient pour une bonne part à la qualité des spectacles présentés et à l'intelligence avec laquelle Gérard Mortier sait mobiliser les médias, il faut cependant insister sur le fait que ce succès serait impossible sans les moyens financiers importants — et pourtant insuffisants — que les pouvoirs publics lui ont donnés jusqu'à présent.

... AVANT D'EN REVENIR AUX MODES

Car c'est bien de cela qu'il s'agit, et par là qu'il faut commencer si l'on veut tenter de comprendre le statut actuel de l'opéra.

De son origine, au début du XVII^e siècle, jusqu'à la fin de l'ancien régime, l'opéra est un délassement de cour. Financé par les rois et les princes, il s'accorde, dans ses thèmes, à leur sensibilité et leur tend un miroir souvent complaisant. Au cours de cette période cependant le public de l'opéra s'étend à l'aristocratie et à la bourgeoisie urbaine qui non seulement participent à son financement, mais provoquent également la naissance de l'opéra buffa et de l'opéra comique qui placent des personnages de condition

ordinaire, dans des situations plus « naturelles » que celles proposées par l'opéra seria.

Au XIX^e siècle, l'opéra devra lui aussi s'adapter aux transformations de la société. Les princes et les rois, s'ils n'ont pas disparu, n'ont plus les moyens de l'entretenir, ce qui aura une répercussion directe sur le répertoire exécuté et surtout sur la création. En effet, le relais n'étant repris ni par les Etats, ni par la bourgeoisie, l'opéra devra se contenter pour vivre de la recette des représentations et dès lors se soumettre au goût d'un public plus intéressé par sa propre parade, par les efforts clinquants et faciles de la mise en scène que par la musique. Il serait pourtant absurde de soutenir que cette situation du XIX^e siècle, qui se prolongera d'ailleurs jusqu'aux années 20 de ce siècle n'a, musicalement, produit que des œuvres médiocres. Très tôt en effet, la réaction vient des compositeurs. De Berlioz à Wagner, Debussy et Berg, l'opéra continue à proposer des chefs d'œuvre qui, sur le plan du langage musical, s'opposent radicalement à la facilité, à l'art de masse, pour s'adresser à un public initié.

Pourtant, la qualité musicale de certaines œuvres ne parvient pas toujours à sauver le spectacle et à partir des années 20, le public cultivé se désintéresse et méprise totalement l'opéra. Tout au plus s'y rend-il de temps en temps pour y entendre de la musique, mais le spectacle lui-même est tourné en dérision. Ainsi, Brecht le voyait comme un « genre culinaire » destiné à la consommation et à la jouissance d'une bourgeoisie confortable et repue (1) tandis que pour Valéry, il était « un spectacle, en somme, grossier puisque rien ne commandait l'entrée en jeu et le contraste des puissances diverses, que rien n'en limitait l'action, et que le tout était livré aux inspirations divergentes du librettiste, du musicien, du chorégraphe, du peintre de décors, du metteur en scène et des interprètes » (2). Cette description du « chaos » dans lequel survivait alors l'opéra donne au moins une idée de ce que devaient être alors les mises en scène. Et si la fonction sociale reste entière (s'y rendre est tenu par la bourgeoisie, qui notamment à l'opéra de Paris loue près de 95 pour cent des places, pour un signe de distinction), l'opéra en tant qu'art s'est complètement discrédité.

Ici non plus, la seconde guerre mondiale n'arrange pas les choses. Lorsqu'ils ne sont pas fermés, les théâtres d'opéra sont repris ou dirigés par les occupants, et l'intérêt que ceux-ci portent à certains compositeurs, notamment à Wagner, rejaille à la libération sur l'opéra tout entier et hypothèque, s'il était possible plus encore, ses chances d'accueillir un public nouveau.

PHOENIX

Et pourtant, cet opéra que l'on avait déclaré mort, que l'on avait rejeté, décrié, abandonné avec mépris aux « aveugles nostalgiques qui ressassaient leurs vieux couplets », aux « chaisières, aux cousins de province et aux touristes égarés », cet opéra est parvenu en moins de trente ans à susciter à nouveau l'intérêt, à regagner les faveurs d'un public cultivé, et à s'imposer aujourd'hui en tant que phénomène de société.

Avant d'évoquer le mouvement et les causes de ce mouvement qui s'est produit au sein du public, voyons tout d'abord ce qui s'est passé au niveau de la scène.

Maurice Fleuret (3) décrit ainsi l'origine du renouveau de l'opéra : « En

1951, Wieland Wagner, le petit-fils de Richard rouvre le Festspielhaus de Bayreuth avec « Parsifal » et la « Tétralogie ». Au même moment, Maria Callas chante pour la première fois « La Traviata » et « Les Vêpres siciliennes » à Florence. Sous le signe de Wagner et de Verdi, une double révolution s'opère alors, celle de la mise en scène et celle du chant, qui nous a menés là où nous sommes aujourd'hui. Pour le chant, il s'agit surtout d'un retour spectaculaire à la fonction théâtrale, par la diction dramatique, la coloration vocale du texte, l'emploi expressif de la vocalise, le tout aidé par l'intensité du jeu scénique. C'est la renaissance du bel canto et la résurrection de la *prima donna assoluta* comme il n'en existait plus depuis la Malibran ou la Pasta. Mais, en conjuguant la pureté du style et la puissance du tempéramment, Maria Callas redonne fraîcheur et vérité aux pièces les plus usées du répertoire et révèle la valeur musicale et la théâtralité de toute une époque — celle de Bellini et de Donizetti — dont la production était jusque là méprisée.

« L'apport historique de Callas est donc fondamental, et il explique à lui tout seul la fascination que le personnage a pu exercer sur les foules. Avec Maria Callas, la diva est devenue une figure centrale du système de l'opéra, et elle l'est restée ». (...)

« Parallèlement, l'arrivée de Wieland Wagner a inauguré le règne des metteurs en scène ». (...) Ainsi, après les décorateurs, les compositeurs, les chanteurs puis les chefs d'orchestre, « il semble que les metteurs en scène soient revenus en tête, du jour où ils ont porté au moins autant d'intérêt à la partition qu'au livret ». Suivant en cela la voie tracée dès le début du siècle par Appia, Graig et Roller, « pendant les quinze années de sa carrière, Wieland Wagner ne fera rien d'autre que de dépouiller toujours plus, que de vider peu à peu le théâtre pour le remplir de musique, ne montrant que l'invisible, tel qu'il est inscrit dans la partition. Les grands espaces nus de Wieland, comme ceux de Vilar, vont passer; mais la musicalité reste, qui prédomine aujourd'hui dans toutes les mises en scène de quelque qualité ».

Aujourd'hui donc, à l'opéra, l'œil écoute. Mais ce retour en force de la mise en scène et l'intérêt que portent à l'art lyrique metteurs en scène de théâtre ou de cinéma ne s'est pas, loin s'en faut, opéré au détriment de la musique. Aussi, des chefs d'orchestre prestigieux comme Karajan, Boulez, Giulini ou Solti n'hésitent plus à diriger dans la fosse, et certains jeunes chefs (à ce niveau, le cas de Cambreling est remarquable) vont même jusqu'à organiser leurs carrières au départ de celle-ci. D'ailleurs, pour rester à Bruxelles, il n'est pas inutile de rappeler qu'une des premières actions de Gérard Mortier a été de reconstituer un orchestre valable et de le placer sous la direction de chefs de qualité.

PUBLIC RAJEUNI

Pourtant, si le public ne l'avait pas suivi, soutenu et porté par son enthousiasme, tout ce travail serait insensé, et il y a fort à parier qu'il n'existerait plus. Mais comment s'est constitué ce nouveau public, et qui est-il ? L'ancien amateur d'opéra (ne parlons pas de cette frange de la bourgeoisie qui allait et va encore parfois sacrifier à un rite social), était avant tout sensible au détail, à la façon dont le chanteur allait sortir une note ou interpréter une phrase, et se souciait peu du sens de l'œuvre. Aujourd'hui, la première constatation que l'on puisse faire, est que ce public a rajeuni. Et s'il aime toujours la voix, il n'en reste pas là; sa perception est beaucoup plus globale : il

se rend au théâtre pour comprendre ce qui se passe sur la scène et jouir d'un spectacle total. Ce nouveau type d'attitude est généralement attribué aux développements technologiques survenus dans la fabrication du microsillon. A l'époque où les enregistrements n'étaient réalisables qu'en 78 tours, le répertoire était fragmenté et seuls les airs célèbres ou les ouvertures accédaient au marché discographique, tandis qu'à partir du moment où l'auditeur a pu se procurer les versions intégrales des œuvres, les écouter à plusieurs reprises et les comprendre en suivant le texte du livret, il lui a été possible de prendre conscience et de dégager les structures de l'œuvre et d'avoir également une perception historique d l'opéra. Ainsi que le note Bernard Dort, « le microsillon a rendu l'opéra à sa vocation originelle qui est d'être un spectacle signifiant à tous les niveaux : celui du chant et de la musique sans doute, mais aussi celui du jeu des chanteurs, celui de leurs présence physique sur la scène et celui de l'organisation décorative et spatiale de cette scène » (4).

En résolvant une partie de la question que l'on se pose sur le public, l'apparition du disque de longue durée ne fait que repousser un peu plus loin le problème et ne nous dit toujours pas pourquoi l'auditeur est devenu spectateur, ni ce qu'il a pu découvrir à l'écoute ou à la représentation de l'œuvre entière. Dans son article, Maurice Fleuret relève une série d'éléments desquels procéderait la mode de l'opéra. Il y voit tout d'abord un « réflexe écologique », « A l'heure de la machine, de la copie et des catégories, l'opéra, en effet, est une revanche de l'homme seul qui ne peut que compter sur ses propres moyens de nature, sur la voix et le geste, sans recours aucun à la technologie. C'est un spectacle dont la magie se construit à mains nues, sans détours, sans filet et dans le temps vécu. Enfin, le genre est si complexe, si ambigu, si impur, car fait de tant de forces superposées, pour ne pas dire contradictoires, qu'il en échappe aux explications et aux classements qui s'ensuivent, et que son ordre, en quelque sorte, rejoint le grand désordre originel » (5). Ensuite, il relève le fait que l'opéra décrit des situations et des sentiments qui souvent se ramènent à des archétypes ou en tout cas aux mythes et les exprime avec une force et une liberté qui souvent ont disparu des autres arts. Enfin, que l'opéra est également l'expression d'une nostalgie — celle de la grandeur, du cérémonial, du rite — à laquelle se mêle aussi le sentiment de participer à une cérémonie mystique.

On s'en rend compte, ces thèmes ne sont pas propres à l'opéra, mais bien de ceux qui brassent aujourd'hui notre société et dessinent les tendances actuelles de notre sensibilité.

Trouver ces thèmes réunis au sein d'un même art, qui non seulement les exploite consciemment, mais les exprime encore dans des spectacles d'une qualité esthétique souvent éblouissante (et le goût, le plaisir que nous prenons à voir une chose bien faite, que notamment le cinéma et la télévision nous ont transmis, font aujourd'hui largement partie de la recette du succès), explique, sinon tout, certainement une grande part de ce nouvel accord de l'opéra et du public.

LA TOILETTE D'UN MORT ?

L'opéra, on l'a vu, s'est peu à peu renouvelé dans ses divers aspects; de la mise en scène aux décors, à la musique et au public. Mais qu'est ce que tout ceci prouve, sinon que la restauration de quelques pièces de musées était attendue, à été menée à bien et reçoit l'approbation des visiteurs.

N'aurait-on fait depuis plus de trente ans que la toilette d'un mort ? Car comment peut-on envisager l'avenir de l'opéra en tant qu'art, donc vivant aussi par la création d'œuvres nouvelles ?

Ici, faut-il le souligner, le tableau est beaucoup moins plaisant. Le problème que soulève cet aspect dépasse de loin l'opéra et semble d'ailleurs commun à tous les arts. La distance qu'a prise à la fin du siècle dernier le créateur par rapport à son public n'a fait que croître. L'audience de la musique d'aujourd'hui se réclamant de la tradition « savante » est ridiculement faible. Et le poids des média, l'absence de politique musicale dans nos pays, l'obligation dans laquelle se trouvent les organisateurs de concerts de remplir leurs salles (quand il ne s'agit pas plus simplement d'incompétence ou de paresse intellectuelle de leur part), ne font qu'aggraver la situation.

Car, si la plupart des grands compositeurs de notre temps, les Berio, Stockhausen, Messiaen, Boulez a commandé une œuvre à Boesmans et d'écrire un opéra, si Gérard Mortier a commandé une œuvre à Boesmans et une autre à Laporte, si « Le Grand Macabre » de Ligeti a déjà connu plusieurs exécutions très remarquées, si « Die Soldaten » de Zimmermann a fait salle comble la saison dernière au TRM (pour deux représentations, faut-il ajouter), il serait à tout le moins hâtif de conclure que l'opéra contemporain se porte bien. Et si l'on ne peut qu'applaudir le courage et la détermination de certains directeurs d'opéras qui programment ou commandent des œuvres nouvelles, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont l'exception, ni, surtout, que leur décision ne répond à aucune attente du public, que celui-ci vient, la plupart du temps entraîné par le mouvement que l'opéra a créé autour de lui et qu'il n'est souvent absolument pas préparé à recevoir ces œuvres.

Pas plus qu'ailleurs, la situation n'est ici sans espoir. Cependant, pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la création contemporaine, il faudra plus que l'action de diverses bonnes volontés éparses. Cela nécessitera avant tout l'élaboration d'une politique musicale cohérente dans notre pays, l'abandon de vieilles habitudes selon lesquelles « s'occuper de culture » est un passe-temps de dilettante et, de la part de chacun, la prise de conscience que l'œuvre d'art, aujourd'hui comme hier, est un miroir qui nous est tendu et dans lequel il est parfois nécessaire de se regarder.

Philippe PLUMHANS

(1), (4) L'Arc n° 27, *L'opéra, comme théâtre*, 1965.

(2), (3), (5) Maurice Fleurent, *Opéra : la nouvelle folie*, dans *Le Nouvel Observateur*, 23 novembre 1978.

Gérard Mortier au TRM : une gestion à contre-crise

« Avec Gérard Mortier, l'Opéra national se situe a nouveau sur le plan international ». Depuis deux ans, la presse musicale nationale et internationale a abondé en propos de ce genre. Quant au public, il a manifesté par son assiduité et ses applaudissements son appréciation du travail fourni par la nouvelle équipe. Snobisme ? Influence des médias ? Repli de la bourgeoisie bruxelloise vers une des dernières institutions culturelles *nationales* ? Il y a sans doute un peu de tout cela dans ce succès tout neuf. Mais le plus remarquable n'est-il pas qu'au moment où tant d'institutions culturelles sont critiquées, dépréciées, menacées ou même supprimées, la nouvelle équipe du TRM ait réussi à renverser la vapeur et à donner d'un bateau qui coulait lentement, une image plus dynamique que jamais ? Il n'est pas sans intérêt de se pencher d'un peu plus près sur les tenants et les aboutissants de cette évolution, tout en sachant que le cas du TRM n'est pas unique. On pense au rayonnement culturel de centres tels que l'Atelier Sainte-Anne ou l'Ensemble Théâtral Mobile à Bruxelles, ou encore au magnifique travail fourni par l'Orchestre Philharmonique de Liège... On pourrait multiplier les exemples d'institutions culturelles qui, dans des conditions souvent très difficiles, parviennent à produire des manifestations artistiques dont le retentissement dépasse nos frontières.

Les dernières années de la gestion de Maurice Huisman avaient été marquées par des conflits nombreux entre la direction et l'orchestre. Ce dernier, comme la plupart des autres orchestres belges d'opéra, était en assez piteux état : 70 musiciens, dont 45 titulaires seulement. Le recrutement était bloqué depuis des années, et la direction avait été jusqu'à proposer la suppression de l'orchestre, pour faire du TRM une maison d'accueil de productions venant de Liège, d'Anvers ou de l'étranger. Maurice Huisman qui avait investi l'essentiel de ses efforts, avec le succès que l'on sait, dans le Ballet du XXème siècle, ne semble pas avoir compris le rôle central de l'orchestre dans une maison d'opéra : depuis son arrivée en 1958, les effectifs n'avaient fait que diminuer, et la direction artistique de l'orchestre ne fut dans l'ensemble guère à la hauteur. Il n'en faut pas plus pour voir un orchestre dépirer.

RENOVATION DE L'ORCHESTRE

En arrivant à la direction de l'Opéra national, Gérard Mortier s'occupa en premier lieu de l'orchestre : il fit acheter de nouveaux instruments, procéda à des examens de titularisation et de recrutement, fixa le cadre à 94 musiciens (chiffre aujourd'hui dépassé (il y a actuellement 103 musiciens sous contrat)). Il faut noter que cette rénovation fut menée pratiquement sans départs forcés ou volontaires : ces mêmes musiciens tant décriés hier sont ainsi devenus, en l'espace de quelques mois (avec l'aide de renforts importants, il est vrai) une formation dont la qualité est unanimement reconnue.

Cette amélioration doit beaucoup à la qualité des deux chefs permanents choisis par Mortier, John Pritchard et Sylvain Cambreling. L'expérience de l'un et l'enthousiasme talentueux de l'autre firent rapidement faire de grands progrès à une formation d'abord soumise à un travail de préparation en profondeur consistant en une série de concerts symphoniques à la fois exigeants et dynamisants.

Enfin, les petits concerts de midi organisés dans le foyer de la Monnaie trois fois par semaine (deux fois à partir de cette année) ont permis à de nombreux musiciens de l'orchestre de se produire en solistes ou par petits groupes. Ce genre de prestations, très différentes du travail d'orchestre, valorise le musicien en l'incitant à un travail personnel accru.

En ce qui concerne les chanteurs, Gérard Mortier l'a dit clairement : il n'aime pas le vedettariat en tant que tel « Il me plaît d'écouter les notes admirables de Madame Montserrat Caballe, mais il faut que ce soit intégré dans

FICHE TECHNIQUE DU TRM

La loi créant un établissement public dénommé Théâtre royal de la Monnaie date du 19 avril 1963 (Moniteur du 30 avril 1963). Elle assigne comme mission au TRM :

— d'organiser dans le pays et à l'étranger des représentations d'art lyrique et chorégraphique;

— de perfectionner la formation des chanteurs, danseurs, metteurs en scène, chorégraphes, chefs de chant, chefs d'orchestre, décorateurs.

C'est un des rares établissements culturels ayant conservé un statut national. Son conseil d'administration (renouvelé par tiers tous les deux ans) est présidé en alternance par Hervé Brouhon, bourgmestre de Bruxelles et H. Weckx, président de la Commission néerlandaise de la culture de l'agglomération de Bruxelles. Il comprend notamment des représentants du ministère des Finances, des deux communautés culturelles, de la RTBF, de la BRT, de la Ville de Bruxelles.

Le directeur est nommé par le roi pour une durée de six ans.

Les subventions inscrites pour 1983 sont :

Etat	357 millions
Ville de Bruxelles	12 millions (indexé)
Province de Brabant	2,7 millions

Pour la saison 83-84, le TRM affichera sans doute « complet », ceci notamment grâce au succès de la saison précédente. L'ensemble des abonnements atteint un total de 4.500 (contre 3.200 l'an dernier). Les abonnés représentent environ 60 % du public. La direction ne souhaite pas que ce taux soit dépassé.

Les spectacles programmés pour la saison 83-84 :

10 opéras, dont 7 nouvelles productions;

11 concerts symphoniques à Bruxelles et 5 à Anvers;

10 récitals;

60 rencontres musicales (entre 12 h 30 et 13 h 30), et plusieurs spectacles du Ballet du XX^e siècle.

La plupart de ces spectacles se donnent dans la grande salle du Théâtre royal de la Monnaie qui peut accueillir 1.100 personnes.

En ce qui concerne le personnel employé dans cet établissement, il y a 360 personnes sous contrat et de nombreuses personnes travaillant à temps partiel comme les ouvreuses, les figurants...

un ensemble qui ait un but, une signification autre que celle de servir de décor à une voix exceptionnelle ». (Entretien avec Jacqueline Aubenas dans *La Revue Nouvelle*). Si Gérard Mortier a effectivement permis d'entendre au TRM de très grands chanteurs tels que Frederica von Stade, Gabriel Bacquier et surtout José van Dam, devenu à l'étranger un chanteur de tout premier plan, ce fut chaque fois dans des distributions et des mises en scène d'une grande cohérence. D'autres spectacles comme le *Wozzeck* de Berg ou *Katia Kabanova* de Janacek ont été des réussites spectaculaires qui ne doivent rien à la réputation de grandes vedettes mais qui reposent sur le travail d'équipe de chanteurs pratiquement inconnus du grand public, et néanmoins remarquables musiciens et comédiens.

ALLIER QUALITES MUSICALES ET THEATRALES

Cette alliance de qualités musicales et théâtrales est requise aujourd'hui non seulement chez les chanteurs mais à tous les niveaux de la réalisation d'un opéra (voir article de Francis Chenot sur la re-théâtralisation de l'opéra depuis 20 ans). Les années que Gérard Mortier a passées en Allemagne et à Paris, comme assistant de Lieberman, expliquent sans doute le soin avec lequel il recherche des metteurs en scène capables de présenter d'une œuvre lyrique une nouvelle lecture, personnelle, décapée, sans hésiter à aller à l'encontre des conventions et des habitudes du public d'opéra. Dans l'entretien déjà mentionné avec Jacqueline Aubenas, Mortier précise son orientation : « Je voudrais qu'on se souvienne que l'opéra est aussi du théâtre, donc qu'il a une fonction sociologique et politique, qu'il parle de la condition humaine (...) Chaque époque fait des choix différents. Je ne veux pas me soustraire aux courants de la mienne mais les affronter. Aucune interprétation d'une pièce n'est définitive. A un autre moment quelqu'un portera un regard différent et intéressant. Mais ce qui doit être clair, c'est l'opinion que l'on choisit et le pourquoi de ce choix. A partir de là, on peut discuter... » C'est là un discours qui n'est pas éloigné de la notion d'« assimilation critique de l'héritage culturel du passé » chère aux marxistes. Si l'on tient compte par ailleurs que dans beaucoup de maisons d'opéra, en Belgique et à l'étranger, on continue à monter des ouvrages lyriques en quelques répétitions, on mesurera à sa juste valeur la phrase de Philippe Sireuil qui déclare que jamais auparavant, il n'avait rencontré des conditions de travail aussi professionnelles qu'au TRM lors de sa mise en scène de *Katia Kabanova*.

Un autre point à mettre en évidence, c'est l'intérêt de la nouvelle équipe de l'Opéra national pour la musique de ce siècle, y compris la plus récente. En deux saisons, le TRM a présenté des ouvrages importants de Berg, Janacek, Zimmermann. La troisième saison voit la création de *La passion de Gilles* de Boesmans et Mertens (voir l'entretien des *Cahiers*). Pour la Belgique musicale il s'agit là d'un événement majeur, dont les retentissements dépasseront très certainement nos frontières. Pour le TRM, ce sera l'aboutissement d'un projet vieux de plus de quatre ans.

UN CARCAN BUDGETAIRE INSUPPORTABLE

Certes les choses ne sont pas simples pour un organisme qui va à contre-crise, prend de l'ampleur, crée des emplois, mise sur la qualité. A plusieurs reprises, Gérard Mortier a attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'insuffisance des subventions qui lui sont accordées.

Nous n'entrerons pas dans le jeu très dangereux des comparaisons avec les autres organismes lyriques belges, qui connaissent eux aussi de graves difficultés financières. Qu'il suffise de rappeler que l'Opéra de Zürich fonctionne avec un budget double de celui de la Monnaie, et l'Opéra de Paris avec un budget quatre fois plus élevé !

Pourrait-on conclure de tout ce qui précède que les nouvelles orientations prises par l'Opéra national sont idéales à tout point de vue, plus démocratiques ou progressistes qu'ailleurs ? Certes non ! On pourrait même à partir de certains éléments de comparaison affirmer le contraire. Il est vrai que le prix des places a nettement augmenté : mais une bonne place au TRM reste inférieure aux prix des grands concerts rock. Il est vrai que Gérard Mortier a fait de déclarations parfois surprenantes ou contradictoires, comme cette phrase au journaliste du Monde de la Musique : « Quant à la démocratisation de l'opéra, il faudrait tordre le cou à cette stupidité démagogique. L'art reste élitaire et pour un public sélectionné » (juin 83).

Sans adhérer le moins du monde à cette conception, on peut estimer que la démocratisation de l'opéra dépend moins du directeur d'une seule maison que de la politique culturelle et éducative à l'échelle de la nation ou de la communauté. Or, ce qui nous paraît précisément positif et encourageant dans les deux premières années de la gestion Mortier au TRM, c'est la preuve qu'en peu de temps on peut, avec intelligence et ténacité, revitaliser des organismes culturels mal en point.

L'Opéra national qui gère à la fois la production et la diffusion de ses spectacles, a pu ainsi mettre en œuvre une sorte de micro-alternative culturelle, dont on perçoit et les limites et la cohérence. Pourquoi ne pas le rappeler ici, la politique musicale de Gérard Mortier est très proche à beaucoup d'égards des propositions et suggestions que nous formulions en 1978 dans un petit livre intitulé *En avant la musique*, paru sous l'égide de la Fondation Jacquemotte. Outre la maîtrise de sa production et de sa diffusion, Mortier a parfaitement réussi à intégrer dans son travail les média, la presse écrite, la radio et surtout la télévision qui ont élargi considérablement son audience en valorisant ses spectacles. Quant aux limites de l'entreprise, elles apparaissent clairement si l'on songe aux résultats d'une telle politique si elle était appliquée par exemple à l'échelle de la Communauté française.

En un temps où l'on parle beaucoup (trop) de restructurations dans le domaine culturel (orchestres, chœurs, théâtres...), l'exemple du TRM ne mérite-t-il pas qu'on s'y attarde, qu'on y réfléchisse, et surtout, qu'on le laisse vivre ?

Bernard FOCCROULLE.

Entretien avec Philippe Boesmans et Pierre Mertens

Bien avant qu'on n'acte une mode ou une nouvelle vague de l'opéra, vous étiez, Philippe Boesmans et Pierre Mertens, de fervents amateurs d'opéra. Pourquoi ? Comment ?

Pierre Mertens : Un mot d'abord sur le regain de l'opéra. Nous en sommes redevables, je crois, à ce qui s'est passé dans les années soixante, et peut-être beaucoup plus à certains monstres sacrés du chant qu'à de grands metteurs en scène — plus à La Callas qu'à Visconti. Le souci de La Callas était simple : au lieu de se contenter de chanter « bien » des « grands airs », elle s'est souciée d'être une tragédienne. Elle a réussi. Au-delà des grands airs, elle a révélé la structure globale des œuvres. C'est ainsi que l'opéra a retrouvé sa crédibilité. Cela a eu des conséquences sociales. Au lieu de rester le passe-temps mondain d'une certaine classe sociale, qui ne le fréquentait que pour retrouver ses grands airs et pour y bavarder, au lieu de s'identifier à cette classe, l'opéra a pu intéresser d'autres gens. Il est redevenu plausible et possible. J'en viens aux questions « pourquoi » et « comment ». Mon intérêt pour l'opéra — Wagner, Strauss, Berg, les Italiens — coïncide à peu près avec mon intérêt pour la musique de chambre ou symphonique. J'ai toujours été intéressé par le chant. Aussi ma ferveur pour l'opéra n'est-elle ni exclusive, ni discriminatoire; je pense aux Lieder, par exemple. C'est encore, Mahler excepté, la musique symphonique qui me captive le moins. Et Mahler, au fond, a injecté de l'opéra dans d'autres formes...

Philippe Boesmans : En ce qui me concerne, ma passion pour l'opéra remonte à l'adolescence. A 14 ans, j'étais fasciné par Wagner. Cette passion, qui se situe bien avant La Callas ou Wieland Wagner, m'a déterminé à composer. Wagner n'est pas resté seul : Mozart, Strauss, Verdi comptaient — comptent — aussi beaucoup. Mais c'est en dehors de toute considération de mise en scène, par le seul effet de la musique. Quand j'ai été voir un opéra (en Belgique), j'ai été très déçu. Le spectacle d'un triste cheval surmonté d'une grosse dame était terriblement éloigné des fantasmes qu'avait éveillés en moi La Chevauchée de la Walkyrie. Je ne suis plus retourné à l'opéra pendant longtemps !

P.M. : Moi aussi, j'ai pendant longtemps été seulement un auditeur d'opéras. Je savais, un peu par ouï-dire, ce qui se faisait à la Scala de Milan ou à Bayreuth et je n'étais pas du tout attiré par les représentations de la Monnaie.

Votre ferveur pour l'opéra s'accommodait donc d'en sacrifier l'aspect spectacle, l'aspect visuel. Vous en acceptiez une réduction...

Ph. B. : Oui. C'est plus tard que, après m'être intéressé à l'art contemporain — musique, bien sûr, mais aussi théâtre et cinéma — j'ai redécouvert l'opéra dans sa totalité, tel que les gens de théâtre l'avaient transformé, rendu « possible », comme dit Pierre.

P.M. : Je crois qu'autour des années soixante le style opéra survivait au travers d'autres arts : la chorégraphie ou le cinéma par exemple. Pour moi, dans « L'année dernière à Marienbad » et dans « Hiroshima mon amour »,

Resnais impose à l'écran la fascination que peut exercer un art total. La façon dont la musique interfère dans sa bande-son satisfait ma soif d'opéra. Il existe bel et bien un style « caméra-opéra », que je retrouve chez Fellini dans « Huit et demi » et « Amarcord ». Quant à la littérature, il me semble qu'aujourd'hui elle répudie tout ce qui paraît totalisant — pour privilégier le fragment, les formes déchiquetées et non expressives. Nous sommes donc heureux de retrouver des formes totalisantes et expressives sur une scène lyrique. Tout se passe comme si l'opéra regagnait enfin son territoire, qu'il avait déserté pendant un temps.

Philippe a évoqué ici l'intervention des gens de théâtre, qui ont transformé l'opéra, dit-il. L'ont-ils transformé en l'allégeant du poids de certaines conventions ? Lesquelles ? Peut-on distinguer entre conventions utiles, productives, et d'autres qui seraient négatives ?

Ph. B. : Oui, cette distinction me paraît fondée. Le type de convention négative c'est la mise en scène inexistante, qui laisse toute la place aux gestes creux et répétés du chanteur, qui fait triompher le cliché. Je crois que cette convention-là a disparu, ou tend à disparaître. Mais je voudrais ajouter qu'en dépit du ridicule de certaines conventions, j'y perçois quelque chose de sacré. Il y a le rideau, le grand lustre qui s'éteint, l'orchestre qui s'accorde et se tait soudain. J'ai dit à Mesguich qu'on pourrait faire un opéra rien qu'avec le rideau...

P.M. : Un jeu de rideaux, comme un jeu de miroirs...

Ph. B. : C'est cela ! Et si je me sens frustré par les films d'opéra, même bien faits, c'est parce que ce rituel y fait défaut et qu'au surplus les chanteurs y chantent en play-back, donc sans effort apparent. Pour moi, tout cela fausse le jeu.

P.M. : A cet égard, les meilleurs films d'opéra sont ceux qui ont été tournés à l'opéra même. Mais je voudrais revenir au mot « cliché », utilisé par Philippe, et souligner tout ce qui différencie le cliché, totalement négatif, du stéréotype, qui peut être restauré de l'intérieur, qui peut circuler. Les règles et impératifs auxquels obéissent les livrets d'opéras romantiques, nous les avons évidemment perçus. Mais au lieu de céder à la tentation de les balayer, nous avons voulu en comprendre le sens, la fonction, l'efficacité. Il a fallu pour cela les décoder et j'ai dévoré un certain nombre de livrets, pour y découvrir d'étonnantes communes mesures. Il n'est pas fortuit en effet que des duos reviennent au même endroit ou que des chœurs interviennent à d'autres, créant une harmonie secrète mais parfaitement intelligible. Une harmonie que nous avons subvertie de l'intérieur. Nous n'avons donc pas été asservis à une tradition, nous la prolongeons.

Ph. B. : C'est ainsi par exemple qu'il y a dans notre opéra un grand duo d'amour, mais c'est un duo sur un amour impossible. De même, j'ai composé un prélude pour le deuxième acte, parce qu'en général, avant cet acte, le chef fait se lever l'orchestre pour qu'on l'applaudisse. Mon prélude, insolite à cet endroit, « récompense » un geste conventionnel.

Il y a une mode de l'opéra, mais il y a aussi depuis peu un engouement pour le personnage de Gilles de Rais. Or — des alibis inattaquables en attestent — vous avez conçu votre sujet avant que ne naisse cet engouement. On peut néanmoins s'interroger sur ce qui a



Philippe Boesmans



Pierre Mertens

poussé deux auteurs si bien ancrés dans le réel contemporain, à aller chercher leur thème au moyen âge.

Ph. B. : Ah ! oui, nos alibis sont solides : nous avons eu l'idée d'un travail commun sur Gilles de Rais il y a quinze ans. Dans « Les bons offices », Pierre Mertens prête à un de ses personnages l'intention d'écrire une œuvre sur Gilles; il s'agissait de nous ! A l'époque, nous en avons parlé à Maurice Huisman, qui dirigeait le TRM, et nous rêvions d'un « spectacle musical ». L'idée d'un opéra ne nous serait pas venue à l'esprit.

P.M. : Pourquoi ce sujet ? J'ai lu, lors de leur parution en 1965 les minutes du procès de Gilles de Rais, présentées par Georges Bataille. Il faut savoir que, sans doute en raison de ma formation et aussi par mon expérience d'observateur judiciaire, un procès m'apparaît comme une réduction tragique des enjeux d'une société, à un moment donné. Je n'ai jamais mieux compris un régime — et l'Etat qui est derrière — qu'à travers un procès : tout le monde tient son rôle à un procès, tout le monde parle, même ceux qu'on tente de faire taire. Dans le cas de Gilles, j'ai été surtout frappé par la modernité du procès, le caractère pétrifié du moyen âge passant à l'arrière-plan. Gilles est contemporain de ce qu'on appelle aujourd'hui la fin des idéologies. Ce n'est pas un personnage monobloc, ce n'est pas une crapule d'un bout à l'autre. Il est d'abord un grand naïf, idéaliste, qui s'engage à fond dans la guerre, dans le sillage d'une figure rayonnante et providentielle, Jeanne. Alors que Jeanne sera trahie par presque tous ses lieutenants, Gilles reste loyal envers elle. Quand elle est soudain déboulonnée, puis suppliciée, surtout parce qu'on a comploté contre elle, il est victime de l'effondrement des valeurs qu'elle incarnait. Et avec la même violence, il va s'investir dans le mal et la cruauté. C'est ce qui assure l'actualité du drame et du personnage. A dix ans d'intervalle, Jeanne et Gilles seront brûlés de la même manière, qualifiés tous deux de sorcières, hérétiques et relaps. C'est un beau sujet, non ? Mais on aurait tort de voir dans notre démarche la moindre tentation de réhabiliter Gilles, d'en faire un martyr, un « héros positif ». Il n'en est pas question, même si je tiens à rappeler que ses contemporains n'étaient pas des tendres, que leur guerre était meurtrière, que les juges de Gilles se moquaient de la justice, visant seulement à mettre main basse sur ses immenses richesses : et à abattre un homme qui s'était mal conduit envers l'Eglise.

Dans les pages intitulées « Ceci n'est pas un livret d'opéra », qui précèdent le texte de La Passion de Gilles, Pierre Mertens écrit : « Au-delà d'un drame individuel, bien à l'image d'une situation "banale" dans un opéra de tradition romantique, se trament les enjeux d'une époque et d'une société qui ne nous éloignent guère de la nôtre ». Pouvez-vous vous expliquer sur ce rapprochement entre enjeux de la fin du XV^e siècle et d'aujourd'hui ?

P.M. : Certes, l'histoire de Jeanne et Gilles paraît **exotique** — dans le temps. Moi-même j'ai cru qu'il ne serait pas pensable de voir à notre époque une héroïne prestigieuse et un monstre exécutés de la même manière, après avoir été jugés dans les mêmes termes. Mais à y regarder de plus près, la réflexion est naïve. On peut parfaitement imaginer que Martin Luther King et Eichmann, qu'un martyr de la révolution guatémaltèque et un champion de l'apartheid meurent et soient qualifiés de la même manière. Le parti national-socialiste des Etats-Unis ne tient-il pas sur Martin Luther King à peu près le même discours que la justice israélienne sur Eichmann ?

Tout ceci n'indiquerait-il pas qu'il est plus aisé de centrer un opéra sur hier que sur aujourd'hui, plus aisé d'évoquer Eichmann par allusions et reflets que de manière directe ?

Ph. B. : D'une certaine manière, la mise en scène de Mesguich introduit un élément actuel dans « La Passion ». La foule des parents des victimes de Gilles, qui le conduisent au bûcher, sont des gens de toutes les époques : vêtus comme au moyen âge, cravatés comme aujourd'hui, porteurs de costumes sans date. Ce n'est pas une modernisation du sujet, mais une indication de son universalité, de son non-exotisme, pour reprendre le mot de Pierre.

P.M. : Le choix d'un sujet emprunté au passé s'explique peut-être simplement par le fait que « La Passion » est notre première tentative. Si nous poursuivions notre collaboration — ce que je souhaite — nous pourrions, me semble-t-il, affronter de nouvelles difficultés et par exemple celles d'un thème contemporain.

Dans sa musique, Philippe Boesmans a beaucoup travaillé sur les attitudes musicales, sur les gestes hérités du passé et même à certains égards, sur les musiques du passé. Peut-on à ce propos parler de passéisme, ou s'agit-il plutôt, selon une formule de Célestin Deliège, d'une manière de bilan ? Plus précisément, comment Philippe se situe-t-il par rapport à un Stravinski, qui a repris des éléments stylistiques du passé pour en faire du Stravinski, à travers un opéra-bouffe, un tango, un psaume ?

Ph. B. : Il m'est difficile d'analyser tout cela avec précision. Mais, sans évidemment me comparer à Stravinski, je dirais à propos des liens entre musiques d'hier et d'aujourd'hui qu'il y a chez Stravinski un style néo-classique avec des citations, tandis que chez moi, on pourrait parler de néoromantisme. A condition, bien sûr, qu'on comprenne cette formule non comme une volonté de refaire du Strauss, mais de se servir du romantisme pour aller plus loin. Il n'y a pas, dans mon opéra, de citations, mais à deux moments, il y a des climats, des allusions, des couleurs orchestrales qui évoquent l'un Salomé de Strauss, l'autre Wozzeck. Mais ce sont plutôt des hommages que des parodies. L'héritage culturel resurgit, mais intériorisé.

P.M. : Le problème s'est posé pour moi aussi : je me suis mis à la recherche d'un style. Fallait-il choisir entre une espèce de pastiche, même grave, du français de l'époque (bien plus coloré qu'aujourd'hui) ou le langage contemporain ? Les deux options m'ont paru fausses. J'ai recherché un langage qui emprunte au passé certaines de ses pulsions, qui le rappelle fût-ce de manière oblique — par bouffées — et qui n'est cependant pas éloigné de notre langage à nous. Au fond, c'est la même démarche que Philippe.

L'un de vous a rappelé ici votre premier projet commun sur le thème de Gilles — un spectacle musical, avez-vous dit. Pourquoi n'a-t-il pas été mené à terme et comment s'est-il converti en opéra ?

P.M. : C'est une longue histoire ! Notre première idée a été soumise à Maurice Huisman. Nous étions à peu de choses près des débutants. Huisman n'était pas opposé à l'idée, mais il voulait disposer d'une œuvre achevée avant de décider de son sort.

Ph. B. : Moi je me souciais fort peu de consacrer des années de travail à un spectacle musical qui pourrait n'être jamais joué. Mais si à l'époque, le projet avait abouti, on l'eût retrouvé à l'Opéra-studio, avec une Jeanne res-



(Une scène de l'opéra « La passion de Gilles » (Photo Versele)

semblant à Sylvie Vartan, le tout relevant du « théâtre expérimental » ou d'avant-garde...

P.M. : Avec les insolences, les défis, le clin d'œil et les effets au second degré tellement à la mode alors... Nous sommes allés revoir Huisman dix ans plus tard. Pour nous, l'idée du spectacle musical était déjà loin. Le fait pour Boesmans d'avoir composé « Attitudes » sur les stéréotypes du spectacle musical de l'époque, nous avait rapprochés d'un projet d'opéra traditionnel. Huisman nous a reçus plusieurs fois. On envisageait un metteur en scène, des chanteurs. Mais malgré des moments d'effervescence directoriale, le projet avorta.

Ph. B. : Six mois plus tard, Gérard Mortier, qui venait d'être nommé directeur du TRM m'appelle par téléphone. Pierre et moi, nous voulions lui laisser le temps de s'installer avant de relancer « Gilles »; c'est lui qui prit l'initiative. Il a marché sans hésiter. Nous étions au début de 1980. J'ai commencé à composer tout de suite, j'ai terminé le travail fin 1982. Pierre, lui, a écrit son texte au cours de l'été 1980.

P.M. : Oui et je ne pouvais pas deviner la musique de Philippe. Mais nous étions au clair, Philippe et moi, sur la formule de l'opéra. Elle a évolué grâce à l'un et l'autre, en totale connivence. Il y a donc eu un long et lent travail de maturation et de préparation.

Ph. B. : Mais aussi des décisions pratiques : le choix du chef d'orchestre, le choix du metteur en scène, l'organisation d'un concert chanté en mars 83 avec la fin du 1^{er} acte, la mise au travail à temps plein des chanteurs dès le mois d'août...

Ainsi donc, l'opéra créé en octobre 1983 était en chantier depuis 1980. Il aura nécessité un investissement considérable en temps — pour ne pas parler du reste — et c'est à l'évidence un très appréciable encouragement à la création culturelle. N'est-il pas paradoxal dans ces conditions que Gérard Mortier veuille « tordre le cou » à toute démocratisation de l'opéra ? Plus concrètement, en ce qui vous concerne Philippe Boesmans et Pierre Mertens, votre œuvre est-elle nécessairement un opéra élitiste ou pourrait-elle devenir un opéra populaire ?

P.M. : Je crois qu'il serait prétentieux de dire que « La Passion de Gilles » peut devenir un opéra populaire, mais qu'il serait naïf de jurer le contraire. Nous n'avons pas voulu faire une œuvre qui doit mourir tout de suite. Elle ne se veut pas hermétique — et je préfère cette notion à celle d'élitiste. Après tout, « Boris Godounov » a dû ébranler la conscience esthétique de pas

A suivre à la RTBF/3ème chaîne, une série d'émissions sur :

« PHILIPPE BOESMANS,
vingt années de création musicale »
par Célestin Deliège et Bernard Focroulle

Les vendredis de 22 à 23 heures — rediffusion les
dimanches de 12 à 13 heures

mal de contemporains et cependant, quel chemin de popularité cet opéra n'a-t-il pas parcouru...

Ph. B. : J'ai déjà indiqué que j'ai voulu pour « Gilles » faire une musique dans laquelle non seulement le public d'avant-garde, mais aussi le public habituel de l'opéra puissent se retrouver. Même si à certains moments le spectacle pourra perturber des gens par son caractère kitsch (la 1^{re} scène par exemple), rien dans « La Passion de Gilles » ne se veut hermétique. Aux publics de juger...

Propos recueillis par Bernard Focroulle et Rosine Lewin.

Théâtre et opéra

Pour Philippe Sireuil, metteur en scène de *Katia Kabanova* au TRM et qui se considère toujours vis-à-vis de l'opéra, comme un spectateur, privilégié peut-être, mais spectateur, l'opéra est vecteur d'une spécificité telle qu'il lui paraît encore difficile aujourd'hui de définir sur un plan théorique un phénomène qui passe pour lui par une sorte de pacte émotionnel, par la pulsion musicale qui provoque chez le spectateur-auditeur des sentiments dont l'origine n'est pas immédiatement cernable. Un autre intérêt est que l'opéra avoue d'emblée la convention ou l'effet de médiation — la convention, en somme — par rapport au réel : les gens sur scène chantent et personne ne s'en étonne. Il y a là une torsion immédiate mais on peut s'interroger sur le fait que bien des mises en scène, à partir de cette convention, tentent un ceinturage pseudo-réaliste de l'opéra comme dans le plus nauséux des théâtres bourgeois et redescendent au ras des pâquerettes dans un faux-semblant naturaliste que l'on retrouve dans le théâtre de boulevard. Finalement, dans la pratique dominante (et Gérard Mortier au TRM appartient encore à la minorité), on tend à rebanaliser, à enfouir l'impact émotionnel, et irrationnel de l'opéra.

« Sur *Katia*, nous nous sommes efforcés de travailler en fonction de cette torsion par rapport au réel en refusant de refermer le sens, en évitant le recours à l'imagerie et en nous maintenant à la problématique planétaire qu'elle évoque : la contradiction entre le désir et la loi. »

Ce qui intéresse plus précisément Jean-Marie Piemme dans l'opéra, c'est justement la convention ou le code. A cet égard, l'opéra est sans doute aujourd'hui parmi les arts les plus antinaturels, c'est quelque part le triomphe de l'artifice contre la pseudo-transparence, celle par exemple de la télévision et des images fadement véristes qu'elle nous propose. L'opéra, lui, polarise une série de regards sur l'artifice. En cela d'ailleurs, il rejoint un certain nombre d'autres productions artistiques : la peinture qui ne s'affiche plus comme un moyen de duplication ou de représentation mais bien comme artifice ou des expressions plus récentes comme le cinéma ou un certain type de productions vidéo. Si l'opéra effectue aujourd'hui ce retour — avec le bonheur que l'on sait —, c'est qu'il est porteur de quelque chose d'irréductible à l'évidence naturaliste et, de toute manière, il reste toujours dans l'opéra un élément absolument transgressif qui est la voix.

Par ailleurs, Piemme récuse le schéma parfaitement mécaniste qui lierait regain de l'opéra et crise. Se déclarant « candide » face à ce phénomène de nouvelle vague-vogue, du moins sur un plan sociologique, Sireuil a le sen-

timent que l'opéra a connu, au cours de la dernière décennie, une sorte d'appel d'air, certains directeurs comme Mortier faisant appel à des metteurs en scène de théâtre, mais aussi à des réalisateurs de cinéma (Schlöndorff ou Delvaux). De nouveaux publics ? Oui sans doute, mais il y a là aussi un effet médiatique et la RTBF, pour ne citer qu'elle, s'est ouverte ces dernières années à l'opéra. S'il est difficile de dire qui a fait la démarche (l'opéra vers le média ou l'inverse), toujours est-il qu'il y a là un intérêt convergent et s'accrédite l'idée que l'opéra peut être quelque chose de neuf. A son niveau, Sireuil peut dire qu'il a rencontré dans la salle des gens qui n'allaient pas habituellement à l'opéra mais qui étaient familiers de son travail au théâtre. Sans doute, y a-t-il aussi un malentendu à propos de l'opéra. Et, pour un public non averti, l'opéra est soit une chose ennuyeuse soit quelque chose que l'on peut écouter chez soi à moindres frais, ce qui est nier la théâtralité de l'opéra. Sireuil hésite à parler de nouvelle vague — il faut attendre avant de sa prononcer — mais il croit qu'il y a haussement qualitatif des productions.

Pour Piemme, ce regain s'inscrit dans une plus forte présence de la musique, tout simplement, qu'il faut interroger quelque part comme une demande d'imaginaire. Sans nécessairement tracer une corrélation entre art et société, on pourrait aussi s'interroger sur la crise des représentations dans cette société. Confronté journallement à la fiction du politique, il y a pour lui une demande d'imaginaire autre. Piemme ne nie évidemment pas que le politique produise des effets dans le réel, il appelle fiction ce qui, en lui, est de l'ordre d'un vieux théâtre, un spectacle où chacun connaît le rôle de tout le monde, les ringards, les vieilles stars, les jeunes prétendants... Un vieux théâtre poussiéreux qui feint de marcher au rationnel, au scientifique, à l'évidence, alors que ça ne brasse qu'un très vieil imaginaire. Dans quelle mesure n'y a-t-il pas phénomène de compensation dans la recherche d'un imaginaire dans des pratiques artistiques. Mais il n'y a ni vases communicants ou rapport de causalité mécaniste et simpliste entre le vide sur le plan du politique et ces pratiques. Il y a une perte de crédibilité du politique — conclut Piemme à ce propos — parce que son imaginaire est dévalué.

Une prise de pouvoir par les metteurs en scène ?

Depuis une dizaine d'années, explique Sireuil, l'opéra « bénéficie » de l'injection des gens venus d'ailleurs (cinéma, théâtre...). Non une affaire de pouvoir mais de savoir. Le théâtre est un art essentiellement collectif, en ce sens il souffre d'un retard par rapport à d'autres expressions qui n'ont pas cette ambiguïté puisqu'elles confrontent directement le créateur à son objet unique : le peintre devant sa toile, l'écrivain face à son livre... L'acte irréductible peut être plus facilement produit. En ce qui concerne le théâtre, s'il y a eu à un moment donné des « relectures » des classiques, c'est peut-être qu'il n'y avait pas de productions littéraires satisfaisantes pour ceux qui se livraient à ce type d'opération. On a opposé auteur de théâtre et metteur en scène, Sireuil croit que tout simplement il n'y avait plus d'écrivains de théâtre, celui-ci ayant perdu de son aura.

Qu'est-ce que cela représente comme personnel ? Quelque chose comme quatre cents employés à l'année, un chiffre qui recouvre l'ensemble des secteurs : administratifs, technique et artistique. Sur *Katia Kabanova*, Philippe Sireuil s'est retrouvé dans les derniers jours avec une centaine de personnes : chœur, orchestre, chanteurs, machinos et assistants divers. Il y

a le poids machinique de l'opéra, son poids institutionnel et son poids symbolique. Et si le théâtre a mis autant de temps à pénétrer l'opéra, c'est qu'il y avait toute une tradition et il n'était pas rare que le metteur en scène soit considéré par les chanteurs comme un décorateur de luxe, ce qui détermine encore le chanteur dans la majorité des cas, c'est le chef d'orchestre : instinctivement, le regard du chanteur se porte encore vers lui. Et s'il n'y a plus de « diva » au théâtre, il en reste encore à l'opéra. Le mythe du chanteur rejoint celui de la star hollywoodienne. Un autre problème est celui de la durée des répétitions — un opéra de province en France monte une œuvre en une douzaine de jours : comment dès lors prétendre à un travail artistique, si on admet que l'art est avant tout concevoir à chaque fois un nouveau prototype ? On fait de la reproduction non de la production.

Piemme parle, lui, d'un « transfert de capacités » dans la mesure où le théâtre a accumulé un savoir-faire extrêmement important qu'il n'a pas été trop difficile de mettre en œuvre sur un art terriblement arriéré sur le plan scénique et un art dont le répertoire est généralement connu (les nouveaux opéras sont rares et *Les soldats* de Zimmermann... ou *La passion de Gilles* sont encore des exceptions). Quand on met bout à bout la sécurité d'un répertoire qui n'est pas à découvrir mais à redécouvrir et ce transfert de capacités, on obtient de bonnes raisons pour que cela fonctionne bien et très vite. Si on ajoute à cela le fait que l'opéra est un des endroits où l'on accepte encore de mettre en jeu des sommes importantes... L'opéra vivra un jour ou l'autre la même dualité que le théâtre : soit tirer le maximum d'une théâtralité localisée dans un appareil extrêmement bien défini ou, à l'inverse, trouver d'autres lieux permettant le fonctionnement d'une théâtralité différente : toute l'histoire du théâtre consiste à vouloir sortir quand on est rentré et à rentrer quand on est sorti... Un mouvement de pendule en somme auquel l'opéra se confrontera nécessairement. Un des lieux de transformation qui s'offre aujourd'hui à l'opéra est peut-être simplement le cinéma, encore qu'il faille déplorer les effets douteux que celui-ci génère le plus souvent.

La question qu'on peut se poser à partir du « pouvoir » du metteur en scène — poursuit Piemme — est de savoir si l'opéra ira jusqu'au bout du trajet théâtral. Au théâtre, le pouvoir des metteurs en scène s'est manifesté notamment par le fait qu'ils intervenaient sur les textes — coupant, remontant, injectant un certain nombre de choses — : un Mesguich, par exemple, est quelqu'un qui a fondé une partie de son travail sur la re-production de textes. A l'opéra, la notion d'œuvre demeure encore archi-sacrée, alors que le théâtre l'a fait voler en éclats (parfois pour le meilleur ou pour le pire). Il y a jusqu'à présent peu d'expérience de re-travail sur la musique. C'est là un point de résistance qu'il sera évidemment difficile de franchir. Et c'est d'ailleurs évident qu'il y a là des risques de réduction : on ne s'affronte pas impunément à Verdi ou à Wagner, pas plus qu'à Claudel ou à Shakespeare.

De toute façon, ce qu'il y a à mettre en scène à l'opéra, ce n'est pas le livret — avec les situations souvent simplistes qu'il propose — mais la musique dans une conception dramaturgique globale. Le livret — rarement une œuvre en elle-même — est un peu, explique Piemme, une carte de géographie que l'on peut charger de tout son imaginaire personnel à l'évocation de tel ou tel nom, ce qui importe, c'est moins la carte en tant que telle que ce qu'elle libère, y compris certaines charges fantasmatiques étrangères à la carte même...

Francis CHENOT.

Mesguich : l'opéra est une chose monstrueuse !

Il y a des acteurs en vogue, plus rarement des metteurs en scène. Daniel Mesguich, lui cumule. Il a signé, on le sait, la mise en scène de *La passion de Gilles*, de Boesmans et Mertens. On dit qu'il a accepté très vite l'invitation de Gérard Mortier à venir travailler au TRM. Il est vrai qu'il connaissait déjà la Belgique et que les deux spectacles qui l'avaient amené ici — *Le prince travesti*, de Marivaux, présenté au Théâtre 140 et dans le cadre du Festival du jeune théâtre à Liège, et *Linceul* — ont connu une bonne presse. Enfin, si parfois Bruxelles, vue de Paris, est traitée en sous-préfecture culturelle, ce n'est certainement pas le cas en ce qui concerne l'opéra et la réputation du TRM est aujourd'hui énorme.

— Pourquoi j'ai accepté tout de suite ? D'abord, parce que c'était Mortier. Ensuite, parce qu'il y avait ce thème de Gilles de Rais. C'est que pour moi, sous n'importe quel opéra, il y a Gilles de Rais et tout ce que le thème charrie : le travestissement, le changement de sexe, cette opposition-fascination de deux contraires... Jeanne d'Arc est en somme une diva et, à l'opéra, toute diva est un peu une Jeanne d'Arc, une femme qu'on peut admirer mais pas aimer, à qui l'on envoie des fleurs mais avec qui on ne fait pas l'amour. Il y a même chez de nombreux personnages masculins de l'opéra un Gilles de Rais. Dès lors, un opéra sur Jeanne d'Arc et Gilles de Rais, même s'il y a une coloration historique, est un opéra dans l'opéra. Comme toutes les grandes œuvres : il n'y a pas un grand roman qui ne soit un roman sur le roman, un grand poème qui ne soit un poème sur le poème...

— *Et le travail du metteur en scène ?*

— D'abord une mise en scène de la musique étant donné que la musique est elle-même mise en scène du livret. On fait de la mise en scène d'une mise en scène. Le jeu avec le sens se fait moins net qu'avec une pièce de théâtre. Le théâtre met en jeu une écriture, en rapport du direct et du différé, du présent (la voix, la sueur de l'acteur...) et quelque chose du passé qui sent l'encre d'imprimerie. Les deux se mélangent en un mariage monstrueux qui intègre l'espace. Et l'on pourrait rappeler à ce propos les deux sens du mot *interpréter* : « voulez-vous vous faire mon interprète... » et « vous avez interprété ma pensée... ». C'est dans ces deux sens que se situe toute la problématique du théâtre. L'interprétation, c'est déjà une transformation.

Dans l'opéra, il y a en plus une musique qui n'est pas une chose ajoutée mais qui au contraire ressort d'une économie interne où le temps fonctionne différemment selon des lois qui n'appartiennent plus au temps du texte : le livret ne régit plus son temps. A l'opéra, le temps est la loi. Il est là, il fait du bruit, il a du son. Ce ne sont plus les lois du sens mais des lois musicales qui jouent et, de temps à autre seulement, sourdent des sens. Tout opéra, en fait, est une chose monstrueuse et je déteste l'opéra. La femme y a droit au chant (comme les sirènes), pas à la parole, parce que ce qu'elle dit n'a pas de sens. On se laisse porter par la musique mais il y a des adorateurs de l'opéra qui en préférant la voix détestent en fait le sens, l'intelligence au profit de l'irrationnel.

— Et pourquoi des metteurs en scène ?

— Du point de vue des metteurs en scène, il y a la considérable différence de moyens mis à la disposition du théâtre et de l'opéra. D'autre part, il me semble que l'opéra nécessite de plus en plus les metteurs en scène dans la mesure où il a besoin de garde-fou, qu'on le relativise : le metteur en scène est là pour analyser, disséminer, écarter, pour mettre en jeu les choses. Pour ceux qui aimeraient non s'assourdir mais écouter des opéras, c'est en somme la réhabilitation de l'œil.



Daniel Mesguich

La Wallonie reste à faire

Les Wallons n'ont commencé que depuis peu à explorer leur histoire (*). D'où vient la Wallonie ? La question n'est pas si simple... Jusqu'ici, personne n'a pu établir avec certitude les origines de la frontière linguistique que nous a léguée le haut moyen âge. Mais on sait que ce sont les déboires politico-militaires de Louis XIV en fin de règne qui donnèrent au futur pays wallon son espace géographique propre entre le Nord de la France et les terres flamandes.

Les premiers chercheurs qui se sont penchés sur le problème ont accusé Pirenne d'avoir sacrifié la Wallonie à sa vision belgiciste (et flamande !) de notre histoire et, par réaction, ils ont fait du pirenisme à l'envers, opposant le mythe de la Wallonie « de toujours » à celui de la Belgique « de toujours ».

Cette réaction fut d'ailleurs à la mesure de tout un substrat d'idées reçues qu'on voulait absolument détruire. En apprenant leurs leçons d'histoire, des générations d'écoliers wallons et francophones avaient été conviés à se pénétrer du sens éminemment national des Mâtines brugeoises. Il y eut pourtant, à ce propos, quelques variations conjoncturelles. Dans les années 30, un brave instituteur expliquait à ses élèves, dont j'étais, qu'il devait y avoir un rapport historique entre ces Mâtines brugeoises, si farouchement antifrançaises, et des événements contemporains tels que les barbouillages de M. Grammens et l'entrée du docteur Maertens, condamné naguère pour incivisme, à l'Académie royale de médecine.

A tout vouloir belgiciser, on aurait certainement pu trouver de meilleures références. En 1302, les tisserands tournaisiens s'étaient mis secrètement en relation avec leurs collègues de Gand (et de Lille) dans un esprit que le patriciat local soutenu par le roi de France, avait jugé tout à fait subversif. Mais des références de ce genre n'auraient tout de même pas rendu les thè-

(*) On trouvera la somme de ces recherches dans les deux tomes, parus respectivement en 1975 et en 1980, de « La Wallonie — Histoire — Economies — Sociétés », ouvrage collectif réalisé sous la direction scientifique de Hervé Hasquin et auquel ont collaboré plusieurs auteurs bien connus des lecteurs des « Cahiers marxistes » : Claire Billen, José Gotovitch, Jean Puissant et Robert Sevrin (Ed. « La Renaissance du Livre »). Lire aussi : Hervé Hasquin, « Historiographie et Politique — Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie » (Ed. Institut Jules Destrée, 1981).

ses belgicistes moins anachroniques. Le fait donne plutôt raison au Centre Harmel qui, une vingtaine d'années plus tard, réfuta la théorie du développement d'une conscience collective « supra-provinciale » de l'époque bourguignonne à l'ancien régime, sans nier toutefois que certaines manifestations de cette conscience aient pu produire « à des degrés variables selon les provinces, les époques et les classes sociales ».

UNE IDEE RECENTE

Actuellement, l'état d'avancement des recherches historiques ne laisse plus beaucoup de place aux idéalizations romantiques du passé. A l'époque bourguignonne, les deux cités « wallonnes » les plus peuplées, Liège et Tournai, dépendaient l'une du Saint-Empire et l'autre du royaume de France. Il n'y avait, entre ces deux pôles, pas la moindre trace d'une Wallonie en gestation. Et pas davantage dans les anciens Pays-Bas autrichiens au sein desquels les villes wallonnes n'avaient d'autres liens entre elles que ceux que leur donnait l'administration autrichienne, la principauté de Liège continuant d'avoir un statut complètement distinct.

Sous le régime hollandais et après 1830, on désigna sous le nom de provinces wallonnes les territoires où l'on parlait le wallon, ensemble de dialectes qui s'étaient différenciés au fil des âges à partir de la même souche gallo-romaine. Mais il n'y avait toujours pas de Wallonie. La première mention écrite de ce mot date de 1844.

En fait, le peuple wallon de 1830 n'était pas, stricto sensu, francophone. Le français, langue officielle, était la langue de la bourgeoisie et d'une minorité de gens instruits dans un pays où l'analphabétisme était monnaie courante. Il n'avait avec les dialectes wallons que des rapports de parenté. Et l'on peut ajouter que ce fut probablement du côté wallon que la révolution industrielle eut les effets les plus mutilants sur les formes anciennes de culture populaire. Quant à la culture des élites, elle se fixa sur Bruxelles avec les appareils de l'Etat. On notera que vers 1860 encore, quand naquit à Liège le premier mouvement qui se réclamait explicitement de la Wallonie, ce fut pour défendre le dialecte liégeois contre l'expansion du français.

La Wallonie est donc une idée récente. Comme l'a fort justement relevé un de ses historiens, André Uyttebrouck, elle apparaît comme « un produit de l'Etat belge contemporain » et sa qualité de région francophone ne l'est pas moins. En fait, la francisation linguistique de la Wallonie semble bien s'être inscrite dans le même processus d'expansion du français qui, jadis, porta Engels à croire que toute la Belgique deviendrait un jour francophone. Francisation qui correspondait certes à une nécessité en Wallonie où elle devint un facteur de progrès; francisation *forcée* néanmoins dans la mesure où elle s'accompagna d'une répression sévère de l'usage des « patois ». Ce n'est pas tout à fait un hasard si la Wallonie remet maintenant à l'honneur culturellement ses vieux dialectes qui seront bientôt enseignés (à titre facultatif) dans les écoles.

LA FILLE D'UNE NATION MANQUEE

La bourgeoisie belge a fait ce que les autres bourgeoisies ont fait un peu partout. Ou plutôt elle a essayé de le faire, de construire une nation autour d'un Etat fortement centralisé. Mais elle n'y a pas réussi. Dix ans à peine

après la révolution, le ver était déjà dans le fruit. Francophone, la bourgeoisie belge n'eut pas la force d'imposer sa culture au peuple flamand. Elle fut d'ailleurs coincée rapidement dans des contradictions insurmontables. Peut-être aurait-elle pu atteindre son objectif initial si le pays s'était industrialisé tout entier et au même rythme, mais l'industrialisation se réalisa essentiellement, pour des raisons économiques évidentes, dans l'axe des gisements charbonniers de Wallonie. De ce fait, la Belgique fut presque tout de suite un pays déséquilibré, économiquement aussi bien que culturellement et politiquement.

La bourgeoisie continua d'agir longtemps comme si elle se trouvait à la tête d'une véritable nation, n'accordant à la Flandre que des concessions mineures. Mais, face aux conséquences sociales de la prolétarisation accélérée des régions sud, il lui arriva d'avoir besoin électoralement des masses rurales flamandes pour combattre la montée du socialisme en Wallonie. Et pour cela, la bourgeoisie libérale dut passer la main. Le triomphe du parti catholique aux élections de 1884 n'eut pas d'autres causes. Et il en fut de même en 1893 lors de l'adoption par le Parlement censitaire du droit de vote pour tous avec le correctif du système plural : il fallait une majorité absolue cléricale, dont on alla chercher les assises en Flandre, pour maintenir fermement le pouvoir entre les mains d'une bourgeoisie de plus en plus réactionnaire et apeurée devant l'hydre rouge. C'était aussi l'époque où le capital financier commençait à faire la loi en Belgique comme ailleurs et le Congo belge n'était plus loin.

La conquête du droit de vote par la grève générale de 1893 n'eut pas que des répercussions socio-politiques importantes. Elle ne modifia que partiellement les conditions dans lesquelles s'organisait l'hégémonie de la grande bourgeoisie, hégémonie qui aurait encore de bien beaux jours devant elle, mais, sur un autre plan, elle acheva de transformer en chimère l'hypothèse d'une nation belge en devenir.

Le glas des rêves de 1830 sonna définitivement quand le suffrage universel eut pour conséquences d'ouvrir le Parlement aux socialistes, tous élus en Wallonie, et, en même temps, d'assurer un véritable monopole du pouvoir au parti catholique largement majoritaire en Flandre. A cet égard, le système plural n'eut finalement qu'un effet amplificateur.

Encore plus qu'un produit de l'Etat belge, la Wallonie est un produit de l'échec historique de la bourgeoisie belge. Elle est en quelque sorte la fille d'une nation manquée. Mais elle a mis beaucoup de temps avant de s'en apercevoir.

Les petits mouvements wallons qui se sont formés dans le courant du XIX^e siècle n'ont généralement pas compris la légitimité des revendications flamandes. Ils se situaient dans la mouvance de la bourgeoisie libérale francophone et, pour cette raison même, ne pouvaient avoir aucune base populaire. La Ligue wallonne eut beau proclamer en 1905 l'existence d'un sentiment national wallon, tous les discours plus ou moins emphatiques tenus en ce sens tombèrent à plat.

Au niveau culturel, les particularismes wallons restaient d'ailleurs extrêmement vivaces et l'on n'aurait pas dû s'en étonner, car, contrairement au « sentiment national » que certains croyaient découvrir, ces particularismes avaient, eux, d'anciennes et profondes racines historiques. Cela joua des tours à quelques auteurs tellement épris de leur patrie wallonne qu'ils la confondirent toujours, non sans candeur, avec leur terroir natal.

LE MOUVEMENT OUVRIER BELGE

Durant tout le XIX^e siècle et au début du XX^e, le fait dominant en Wallonie est la montée du mouvement ouvrier encadré par les socialistes et c'est ce fait là qui conditionne les comportements de l'opinion publique wallonne. Or ce phénomène privilégie évidemment la solidarité de classe qui s'accommode plutôt bien, idéologiquement et psychologiquement, du cadre national belge.

Notre mouvement ouvrier fut longtemps un mouvement authentiquement belge, avec une forte originalité dans le concert du socialisme européen. Si ce fut en Wallonie que la révolution industrielle concentra le gros du prolétariat — énorme masse d'ouvriers surexploités, misérables et incultes — ce furent les socialistes gantois et brabançons, héritiers de la lère Internationale, qui luttèrent avec les idées les plus claires pour organiser et éduquer cette classe ouvrière encore peu consciente d'elle-même. Comme le nota Engels, le prolétariat wallon réagissait parfois violemment à l'exploitation capitaliste, mais il n'allait pas plus loin que l'émeute et s'exposait ainsi à des défaites sûres. Quand, après la fondation du POB en 1885 et les grèves insurrectionnelles de 1886, le prolétariat wallon découvrit enfin le chemin de l'action organisée et de la lutte politique, il découvrit en même temps, avec les premiers succès, les mérites d'un socialisme qui n'avait rien de spécifiquement wallon. C'est tout le sens de l'élection d'Anseele à Liège en 1894. Quant aux socialistes flamands, sur qui auraient-ils pu compter pour gagner la bataille des réformes démocratiques et sociales, les 8 heures notamment, sinon sur le fer de lance des grands bassins industriels wallons ?

On a souvent dit que notre mouvement ouvrier avait, à ses débuts, commis l'erreur de sous-estimer l'importance des questions nationales. Je pense que cela fut certainement vrai au lendemain de la première guerre mondiale, mais que, pour toute la période antérieure, au moins jusqu'aux premières années du XX^e siècle, sa problématique ne pouvait pas être celle-là.

Sa problématique vécue était celle d'un nouvel élan de l'internationalisme au départ de partis nationaux de masse qui luttèrent partout pour les mêmes réformes démocratiques et sociales. Et il n'est pas fortuit que la fondation de la II^e Internationale ait volontairement coïncidé non seulement avec la généralisation de la fête du 1^{er} mai venue d'Amérique, mais aussi avec la célébration du centenaire de 1789 dans le meilleur esprit jacobin.

Au surplus, en y regardant de plus près, on constate que les lacunes qui vont effectivement apparaître dans l'approche de la question nationale par le mouvement ouvrier ne seront pas du tout une erreur accidentelle et qu'elles se rattacheront au contraire à son orientation politique générale, orientation de plus en plus réformiste.

LE TOURNANT DE 1912 ?

Les historiens francophones parlent habituellement de l'année 1912 comme d'une année-tournant. Il y eut, en effet, en 1912, un congrès wallon séparatiste qui eut plus de retentissement que les précédents et Jules Desstrée écrivit alors sa fameuse *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre*. Même Vandervelde en vint à déclarer que « les populations wallonnes (étaient) lassées de se voir écrasées par une majorité artificielle formée par la partie flamande du pays ».

C'était effectivement un ton nouveau en Wallonie et cela reflétait bien

l'existence de dérèglements (que l'on qualifierait aujourd'hui de communautaires) dans le jeu d'un système électoral de plus en plus mal supporté du côté wallon.

Le système plural n'était rien d'autre qu'un instrument de lutte de classe. Mais les socialistes avaient espéré gagner les élections législatives de juin 1912, en s'alliant aux libéraux. Et ils avaient mené dans ce but une campagne anticléricale effrénée, dont la seule conséquence avait été de rejeter vers le pouvoir beaucoup d'électeurs pourtant indisposés par la longue domination du parti catholique.

La déception provoquée par la défaite du cartel des gauches aurait été fort gênante pour les chefs du POB si elle avait conduit à une remise en cause de leurs options stratégiques. En réalité, comme des militants socialistes de gauche ne manquèrent pas de le faire remarquer, c'était l'idéologie libérale qui, par le biais de l'anticléricisme, avait donné le ton à la campagne électorale du POB et provoqué des résultats catastrophiques en Flandre. Les chiffres parlaient : 101 sièges catholiques, dont 61 sur 88 en Flandre, 28 sur 72 en Wallonie et 12 sur 26 à Bruxelles.

On comprend donc pourquoi les chefs du POB, à commencer par les wallons, trouvèrent commode de se débarrasser du problème en dénonçant avec véhémence les méfaits de la majorité flamande. Mais je ne crois pas personnellement qu'il y ait eu un tournant réel en 1912. Ce tournant s'était bel et bien produit dès 1894 mais, pour des raisons à la fois conjoncturelles et plus profondes, il fut mis particulièrement en lumière en 1912. Le mouvement ouvrier résista d'ailleurs fort bien à l'épreuve. On assista l'année suivante à une grève générale dont la cohésion du POB sortit améliorée. Suffrage universel « pur et simple » et 8 heures restaient les préoccupations prioritaires du mouvement. Destrée lui-même disait que la séparation du pays ne devrait certainement pas commencer par les organisations de la classe ouvrière.

DEUX CULTURES, DEUX OPINIONS PUBLIQUES

Il serait d'autant plus vain d'épiloguer longuement sur l'hypothétique tournant de 1912 que, deux ans plus tard, la première guerre mondiale vint modifier toutes les données du problème. En Wallonie, l'invasion allemande conforta le sentiment patriotique belge. Elle ranima aussi, surtout dans la bourgeoisie libérale, les lubies du nationalisme belge ancienne manière. Cela se traduisit par un appétit de conquête qui paraît aujourd'hui aussi curieux que ridicule. On rêvait en 1919 d'annexer la Zélande, le Limbourg hollandais et le Grand-Duché de Luxembourg en plus de bons morceaux du territoire allemand. Le peuple wallon n'y fut pour rien, mais il faut bien reconnaître que cette mégalomanie impérialiste, très révélatrice des mécanismes profonds de la guerre, s'exprimait le plus souvent dans la langue de Voltaire. On frémit à l'idée de ce qui serait arrivé, cinquante ans après, à la descendance francophone de nos foudres de guerre — modèle 1830 révisé 1919 — si les ambitions de ces derniers s'étaient réalisées. C'est alors qu'elle aurait pu se plaindre de sa minorisation linguistique !

Quoi qu'il en soit, la Wallonie de l'entre-deux-guerres se sentit plus belge que jamais et plus perplexe que jamais devant la montée du nationalisme flamand. Le mouvement socialiste ne vit pas davantage ou ne vit pas très clairement que la question nationale se posait en termes nouveaux en raison même des conquêtes démocratiques récentes. En 1929, Jules Destrée et

Kamiel Huysmans patronnèrent ensemble un « Compromis des Belges » émanant du POB, mais cette initiative ne fit que survoler les problèmes dans un esprit encore très marqué par les élans patriotiques de la guerre.

Le parti communiste, créé en 1921, se montra, lui, assez sensible aux aspects nouveaux de la question nationale. Il s'opposa notamment aux abus de la répression dont firent l'objet ceux qui s'étaient compromis avec le Raad van Vlaanderen et fut attentif aux aspirations que les soldats flamands ramenaient du front. Joseph Jacquemotte avait organisé des grèves à Bruxelles, pendant l'occupation allemande, contre les tentatives de flamandisation de l'administration, mais cela ne devait pas l'empêcher de réclamer, lui aussi, la libération des nationalistes flamands emprisonnés. Considérons toutefois que cette approche audacieuse de la question nationale se limitait alors à un cercle restreint de militants révolutionnaires qui n'avait pas plus de base populaire en Wallonie qu'en Flandre, la situation du jeune PCB n'étant un peu meilleure qu'à Bruxelles grâce à l'influence personnelle du syndicaliste de combat qu'était Jacquemotte. Ce fut néanmoins ce parti, encore à l'état d'ébauche, qui comprit le mieux l'évolution des choses, y adaptant d'ailleurs sa propre appellation : de « Belge », il devint rapidement « de Belgique ».

On vit pourtant se répéter à son échelle et dans d'autres conditions le processus de développement déséquilibré qu'avait connu le POB au siècle précédent. Quand le PCB réussit à se donner une base réelle dans le prolétariat industriel, à l'occasion des mouvements sociaux et politiques de 1932-1936, ce fut principalement en Wallonie. Jacquemotte parla de l'existence de « deux nations » en Belgique. On constitua même, dans le cadre du PCB, un parti communiste flamand autonome, mais on remarquera que celui-ci n'eut aucun pendant wallon, ce qui suffirait à confirmer combien les sensibilités étaient différentes de part et d'autre, même dans les courants les plus radicalisés de la gauche.

Il était devenu clair qu'il existait en Belgique non seulement deux cultures mais aussi deux opinions publiques.

Avec le suffrage universel « pur et simple » et l'instruction primaire obligatoire, ce phénomène ne pouvait évidemment que s'accroître, en créant au sein de l'Etat unitaire des distorsions de plus en plus difficiles à surmonter. En fait, l'Etat belge ne parvint à les surmonter, dans la période de l'entre-deux-guerres, que grâce à la priorité des priorités que représenta, surtout après 1933, la défense des institutions démocratiques contre le fascisme.

Pour le mouvement wallon, ce fut de nouveau la traversée du désert. Il ne reprit un peu de consistance qu'à partir du moment où les controverses sur la neutralité de la Belgique entre la France et l'Allemagne lui permirent de se réinscrire dans un courant d'opinion se caractérisant surtout par son hostilité au III^e Reich. Ces controverses que l'histoire a tranchées quant au fond — il n'y avait pas de neutralité possible devant Adolf Hitler — illustrèrent aussi par certains aspects, la différenciation des opinions publiques wallonne et flamande. On y retrouve en filigrane les souvenirs et les réminiscences différents laissés derrière elle par la première guerre mondiale, avec, chez les Flamands des tonalités antimilitaristes et chez les Wallons de nets accents francophiles.

Comme partout en Europe, des groupes ultra-nationalistes (patriotards) et fascistes s'agitèrent en Wallonie à partir des années 20. Aucun ne réussit à grandir, à l'exception de Rex pour une très courte période. De 1936 à 1939,

la représentation de Rex à la Chambre tomba de 21 à 4 sièges. C'est là une des caractéristiques qui font sans doute le plus honneur à la Wallonie : quand les troupes nazies entrèrent en Belgique en 1940, le peuple wallon avait déjà écrasé politiquement par ses propres moyens toutes les formations autochtones qui auraient pu donner une certaine clientèle à la collaboration avec l'occupant, ne serait-ce que par le biais de l'UTMI.

Il n'est pas douteux que la deuxième guerre mondiale a, même en Belgique, intimement soudé les notions de patriotisme et d'antifascisme. Les efforts allemands pour diviser le pays eurent encore moins de succès en 1940-45 qu'en 1914-18 précisément parce qu'ils étaient sous-tendus, contrairement à ce qui s'était passé durant la première guerre mondiale, par une idéologie déterminée et quelle idéologie ! Mais la résistance commune à l'occupant nazi n'atténua pas pour autant la différenciation des opinions publiques wallonne et flamande. On le vérifia non seulement sur un problème particulier comme celui de l'amnistie, mais aussi — et très vite — sur des problèmes politiques plus généraux comme ceux qu'alliaient soulever la question royale et la guerre scolaire dans les années 50.

DECLIN WALLON ET PRISE DE CONSCIENCE WALLONNE

Mais même ces discordes n'entamèrent pas le sentiment national belge en Wallonie. Ce sentiment n'était pourtant déjà plus, dès cette période, qu'une survivance de l'époque où la Wallonie croyait pouvoir assurer son avenir sans problème dans le cadre de l'Etat belge unitaire.

Or le déclin de la Wallonie s'était amorcé tout juste à la jonction des deux siècles et n'avait cessé depuis de se confirmer de statistiques en statistiques. Déclin industriel : de 1910 à 1961, le nombre d'ouvriers diminua de 14 p.c. en Wallonie alors qu'il double en Flandre. Déclin démographique : la part de la Wallonie dans la population belge tombe de 42,4 % en 1900 à 38 % en 1961.

La création de la CEE et de la CEE ne devait pas arranger les choses pour elle, car le nouvel espace qui s'ouvrait ainsi à la libre concurrence favorisait au plus haut point la concentration des capitaux dans les « pôles de croissance » au détriment des « poches de dépression ».

La naissance d'une conscience wallonne coïncidera avec la prise de conscience par la classe ouvrière de la gravité de ce déclin, de certaines de ses causes structurelles et de certains moyens à mettre en œuvre pour y remédier.

Il est évident que de tels phénomènes ne peuvent jamais être datés avec précision. Ce fut dans le courant des années 50 que la FGTB élaborait un programme de réformes de structure économiques qui correspondait pour beaucoup aux besoins de la Wallonie, dont l'industrie charbonnière disparut définitivement, non sans secousses sociales, en 1959. On ferma les mines et on ne mit rien à la place, les holdings ne manifestant aucun intérêt par exemple pour le développement de la carbochimie.

Quand débuta, en décembre 1960, le mouvement de grèves contre la loi unique, personne n'aurait pu prévoir qu'il déboucherait en fin de parcours, du côté wallon, sur la revendication du fédéralisme couplé avec les réformes de structure. Une micro-analyse des grèves de 60-61 montre que l'émergence de cette revendication n'était pas « pure », en ce sens qu'elle gomme unilatéralement l'objectif pour lequel les travailleurs avaient engagé la lutte aussi

bien à Anvers qu'à Liège : le retrait de la loi unique. Mais les choses se sont-elles jamais passées autrement dans l'histoire ?

Le fait subsiste qu'en janvier 1961, pour la première fois depuis la création de l'Etat belge, un mouvement wallon prit le caractère d'un véritable mouvement populaire anticapitaliste et formula des revendications qui avaient une portée à la fois sociale, économique et institutionnelle. La fondation du Mouvement populaire wallon (MPW), avec un vigoureux appui syndical, et le succès de la pétition wallonne de 1963 confirmèrent l'ampleur de ce tournant historique. Les communistes wallons, fort actifs dans toutes ces batailles, prirent eux aussi le tournant, non sans devoir se délester en cours de route des théories piérenniennes que l'on avait vu réapparaître à la direction du parti au début des années 50. Ils lancèrent notamment l'idée du droit au référendum d'initiative populaire et, par la suite, proposèrent les premiers la réunion séparée des parlementaires wallons.

Il est certain qu'à partir de 1961, la Belgique cessera pour toujours d'être ce qu'elle avait été jusque-là, ce qu'elle était encore lors de l'Expo de 1958 qui fut, pour ainsi dire, son feu d'artifice final en tant qu'Etat unitaire (et aussi en tant que puissance coloniale).

Ce qui se produisit alors reste une donnée essentielle pour la compréhension des événements ultérieurs jusqu'à nos jours. On peut facilement la définir en quelques points :

1) le fédéralisme était devenu le seul moyen d'assurer des rapports satisfaisants entre les peuples wallon et flamand à l'intérieur d'un même Etat;

2) la Wallonie avait besoin de moyens politiques et financiers propres pour faire face à ce qui n'était encore que le vieillissement de son équipement industriel;

3) ces changements impliquaient que la gauche wallonne assurât au mouvement de grèves qui avait dû s'arrêter, les relais politiques nécessaires.

Mais que se passa-t-il en réalité ? Le fédéralisme fut combattu avec acharnement, y compris par l'ancien PSB-BSP, d'abord sur les positions de l'unitarisme traditionnel, ensuite par le biais de réformes régionalistes superficielles. Le MPW fut démoli en tant que mouvement structuré, ce qui eut pour conséquence de déplacer tout le centre de gravité de la problématique institutionnelle de la classe ouvrière vers la petite bourgeoisie wallonne. Et quand, en 1968, les étudiants flamands de Leuven sortirent brutalement les litiges communautaire du « frigo » où M. Vanden Boeynants avait voulu les enfermer, tous les problèmes socio-politiques fondamentaux qu'avaient posés les événements de 60-61 se trouvèrent éclipsés pour des années par des conflits qui, dans l'optique wallonne, n'étaient plus que des querelles de politiciens.

Ce fut effectivement l'âge d'or des abstracteurs de quintessences constitutionnelles.

L'ECHEC DES REGIONALISATIONS-PARAVENTS

L'affaire de Leuven avait fait comprendre à la bourgeoisie catholique que la Belgique « de papa » était finie. Toujours opposée au fédéralisme, mais soucieuse de sauver les meubles, elle laissa les libéraux à leurs activités ludiques, qui consistaient à empiler des briques tricolores, et trouva un langage commun avec les socialistes pour réorganiser la Belgique sur la

base de trois régions. En fait, l'accord se fit surtout entre les catholiques flamands et les socialistes wallons. Ainsi naquit en 1972 l'article 107 quater de la Constitution. On entra dans l'ère des régionalisations transitoires, provisoires, préparatoires et surtout dilatoires qui, toutes, ne furent que des paravents derrière lesquels on voulait maintenir intactes les structures essentielles de l'Etat unitaire.

A peine voté, l'article 107 quater devint l'objet de polémiques farouches auxquelles la grande majorité de la population wallonne ne comprit rien, balançant entre l'indifférence et l'irritation. C'est dans ce contexte que le Rassemblement wallon réussit à se former une clientèle électorale non négligeable qui lui resta fidèle jusqu'au moment — récent — où les tensions sociales inhérentes à la crise rendirent impossible la cohabitation au sein de ce parti d'éléments aussi dissemblables que les amis de M. Gol et les militants progressistes venus soit du mouvement ouvrier chrétien, soit de l'ancien PSB.

Lorsqu'on jette un coup d'œil rétrospectif sur la période qui va de la révision constitutionnelle de 1972 au vote des lois d'août 1980 en passant par toutes sortes de pactes avortés comme celui d'Egmont-Stuyvenberg, l'impression qu'on en retire est celle d'un extraordinaire cafouillage. Mais une chose est tout de même claire : les régionalisations-paravents, sous leurs formes successives, ont complètement échoué. Aucun des problèmes importants qui se posent à la Belgique depuis plus de vingt ans n'a été résolu et certainement pas celui de la désertification industrielle de la Wallonie. En dépit du prescrit constitutionnel (article 107 quater), les lois de 1980 ont laissé la région bruxelloise sur un banc de sable. Et comme si cela ne suffisait pas, le pays reste périodiquement secoué par des conflits « frontaliers » internes si originaux qu'ils ont déjà réussi à retenir l'attention des plus grandes chaînes de télévision mondiale.

Malgré certaines hésitations socialistes, les forces progressistes wallonnes sont en général opposées à la communautarisation que permettent, en principe, les lois d'août 1980, sauf pour des matières biens définies comme l'enseignement et la culture. C'est qu'elles redoutent, avec raison, qu'un grand « machin » francophone ne vienne diluer le pouvoir et la politique spécifiques dont la Wallonie a un impérieux besoin. Libéraux et sociaux-chrétiens sont au contraire favorables à la communautarisation précisément dans l'espoir d'obtenir ce résultat.

Il s'ensuit que la création d'une région bruxelloise autonome (et bilingue) correspond aux intérêts des forces progressistes wallonnes et aussi à leurs visées. On relèvera cependant des nuances, par rapport à cet état d'esprit, parmi les courants chrétiens progressistes émanant du MOC qui semble beaucoup tenir à sa dimension francophone. Quant à la nouvelle formation chrétienne en gestation, SEP, sa zone de rayonnement et de cristallisation traverse toutes les anciennes « expressions politiques du monde des travailleurs chrétiens », y compris l'aile gauche du FDF.

Jusqu'à présent, la question particulière de la délimitation géographique de la région bruxelloise a laissé l'opinion wallonne relativement indifférente, bien que sa sympathie instinctive aille à la thèse de la consultation préalable des populations concernées.

Ce sentiment s'est forgé à l'époque où la précédente génération des « pacificateurs » de l'Etat belge a légiféré sur la frontière linguistique après

des tractations de marchands de tapis. Loi saugrenue entre toutes. On refusait obstinément de toucher même un petit peu à l'Etat unitaire, mais on traçait d'autorité une frontière « intangible » au beau milieu de son territoire, aberration politique qui en entraînera d'autres.

En 1962-63, les habitants de Mouscron-Comines ne brûlaient nullement du désir de devenir des citoyens de la Province de Hainaut et il y eut même quelques protestations locales. Depuis naturellement, ils se sont intégrés et, de temps à autre, ils s'énervent parce qu'on leur impose ou qu'on leur réclame des mesures spéciales qui n'avaient jamais existé quand ces deux communes appartenaient à la Flandre occidentale.

Quant aux gens de Fourn, on se rappellera qu'ils s'étaient prononcés par 93,19 % des voix, en 1962, pour le maintien à Liège. On passa outre et l'on voit ce qu'il en est après plus de vingt ans.

On n'en finirait pas d'énumérer les dégâts causés par la politique des partis traditionnels qui, avant de se casser eux-mêmes en deux les uns après les autres, dénonçaient dans le fédéralisme la menace d'une dislocation de la Belgique. Il ont gagné la partie, inventé toutes sortes de formules de régionalisation « prudentes », et la Belgique n'a jamais été aussi près de sa dislocation.

La seule chose à faire, si l'on veut maintenir un Etat belge, est donc d'en revenir une fois pour toutes au fédéralisme, cadre dans lequel un débat ouvert et constructif sur toutes les questions importantes devrait rendre possible une approche moins passionnelle des litiges mineurs qui se sont envenimés.

LA « TURBULENCE » WALLONNE...

Pour la Wallonie c'est une nécessité vitale.

Les « golden sixties » lui avaient un peu fait oublier l'état préoccupant de son économie. Son réveil fut d'autant plus douloureux quand la crise commença à sévir au début des années 70.

Je ne ferais qu'alourdir inutilement mon article s'y j'y introduisais des éléments descriptifs et des chiffres pour démontrer ce que tout le monde sait. Ce qui doit être surtout souligné ici, c'est que les carences de l'économie wallonne, qui l'ont rendue particulièrement vulnérable à la crise, avaient été mises en lumière à temps par les organisations de travailleurs. Le constat de 1960-61 était clair : désagrégation des vieilles structures industrielles axées sur des produits bruts et semi-finis. Loin d'être corrigées par des investissements novateurs et diversificateurs dans la période des vaches grasses, ces carences ont au contraire été aggravées par des surinvestissements de routine, mais qui rapportaient momentanément beaucoup, par exemple en sidérurgie. Bien entendu, quelques multinationales vinrent aussi implanter leurs filiales sur les « zonings » aménagés à grands frais par les pouvoirs publics et quand elles eurent touché les « aides » prévues en pareil cas par les lois d'expansion, elles plièrent bagages, préférant la Malaisie ou le Brésil. Ce traitement ne fut certes pas réservé à la seule Wallonie, mais la résistance d'un organisme malade n'est pas celle d'un organisme robuste.

Le peuple wallon ne peut être tenu pour responsable de ce gâchis. Le constat de 1960-61 s'accompagnait d'exigences précises qui visaient, au-delà du gouvernement Eyskens père, les banques et les holdings. Mais tout

le ban et l'arrière-ban de l'Etat belge se sont déployés pour empêcher les réformes nécessaires. Et il est indéniable que, toujours dans le même but, la classe dirigeante n'a pas cessé depuis vingt ans de jouer la carte de la majorité flamande, celle du CVP principalement, contre l'émancipation de la Wallonie. Naturellement, cette classe dirigeante n'est pas pour autant flamande, elle a ses bases dans toutes les régions du pays et devient même de plus en plus cosmopolite. Elle a en son sein des fractions qui s'opposent en fonction d'intérêts divergents, dont les colorations peuvent même être parfois communautaires, mais sa stratégie est unique. C'est une stratégie de division.

Les thèmes dominants de cette stratégie sont, en général, puisés dans un très vieux fonds de préjugés. Par exemple le thème du wallon turbulent et revendicateur qui met en fuite les investisseurs. On attribue souvent ce type de discours au néo-libéralisme qui en fait, à coup sûr, une énorme consommation pour étayer ses appels aux « sacrifices » face à la crise. En réalité, c'est un discours qui se renouvelle dans la continuité. Je l'avais déjà entendu tenir par feu Antoine Spinoy lors du congrès du PSB-BSP qui précéda les grèves de 60-61...

Il faudrait donc supposer que si une sidérurgie maritime a été créée en France, cela tient au fait que les gens de Lorraine sont plus rébarbatifs, aux yeux des investisseurs, que les gens du Pas-de-Calais !

Thème identique des deux côtés de la frontière linguistique mais, naturellement, variations différentes. En Wallonie, libéraux et sociaux-chrétiens invitent les travailleurs à prendre exemple sur leurs collègues flamands qui sont, paraît-il, d'une sagesse exemplaire. Mais il y a un petit ajout qu'on ne trouve évidemment pas dans les homélies des leaders flamands : « sans cela les flamands — tous les mêmes ! — vont nous asservir complètement... »

Cela ne reste pas sans échos. On réussit en tout cas à troubler l'opinion publique wallonne, à la désorienter suffisamment pour atteindre le but recherché : disculper les véritables responsables du gâchis, faire disparaître les groupes financiers du champ des réflexions collectives sur les difficultés de la Wallonie. Les médias se prêtent au jeu. Le député X, du CVP, monte à la tribune de la Chambre pour réclamer le déblaiement immédiat des ruines de la sidérurgie wallonne. Le lendemain matin, il a droit à une interview en direct devant les micros de la RTBF. Les auditeurs ne trouvent pas ça drôle, mais on doit bien s'amuser dans les milieux d'affaires qui continuent à tirer profit de la sidérurgie wallonne « mixtifiée », grâce à la commercialisation de ses produits, à l'énergie chère et aux taux d'intérêt prohibitifs.

La gauche elle-même se fait piéger. On y constate une tendance évidente à la fuite en avant antiflamande, surtout au niveau des cadres réformistes du mouvement ouvrier. On continue assurément à incriminer les banques et les holdings. On réclame aussi, à juste titre, que la régionalisation des cinq secteurs nationaux soit étendue à l'énergie et au crédit. Mais, comme ces cadres ont aussi tendance à reculer devant les choix politiques et les luttes qui devraient logiquement découler de pareille analyse, ils résistent mal à la tentation de masquer leurs reculades derrière des phrases contre les Flamands en général. D'ailleurs, est-ce que Van Miert parle de la sidérurgie wallonne autrement que Swaelen ?

Le résultat c'est l'enlisement général des luttes et, sur un autre plan, le glissement du PS vers des positions de plus en plus ambiguës, y compris dans le domaine institutionnel.

CORONMEUSE

Depuis le printemps 1982, à l'initiative du Front commun syndical wallon, les parties prenantes du rassemblement de Coronmeuse (novembre 1981) discutent d'un programme dont la mise en œuvre en commun devrait permettre à la Wallonie de se redresser. Ce programme est encore très inégalement élaboré. En matière de réformes de structure économiques, il reste largement en deçà des nécessités, faute de jumeler les notions de régionalisation et de statut public pour des secteurs aussi déterminants que l'énergie, le crédit et l'acier. Alors que le redressement de la Wallonie passe nécessairement par une nouvelle politique de l'acier qui implique la création une régie publique pure au départ de Cockerill-Sambre, absolument rien n'est envisagé dans ce sens. En revanche, dans le domaine des réformes institutionnelles, le programme en question propose des solutions qui devraient en principe, recueillir l'assentiment général. Du moins pouvait-on le croire avant la réunion tenue le 10 février dernier au château de Groenendael. Depuis, c'est moins évident puisque le PS s'y opposa à toute référence au fédéralisme dans le communiqué final, sans même prendre la peine de suggérer une autre option.

Alors quoi ? La confédération ? La séparation ?

Cela ressemble à de l'aventurisme. Mais on connaît assez les grandes traditions du « bon sens belge » pour ne pas s'émouvoir trop vite. A terme, on imagine encore très bien que le PS redécouvre soudain que le sauvetage du pays — l'ultime tentative ! — impose la formation d'un gouvernement Martens VI, VII ou VIII avec la participation des socialistes wallons. Ce ne serait tout de même que du déjà vu.

Les ambiguïtés du PS ont leur logique. Gérer la crise (ce que ce parti continue de faire à l'Exécutif régional wallon), demander des réformes de structure qui laissent intactes les armatures de la domination du capital financier, ouvrir la porte de sortie des Etats généraux wallons pendant que l'on discute entre progressistes wallons et... renoncer au fédéralisme, autant d'attitudes qui font partie de la même cohérence politique. Celle-ci conduit à la rupture de la solidarité avec les travailleurs flamands parce qu'elle ne laisse aucune place à la solidarité entre les travailleurs wallons eux-mêmes.

Les discussions de « Coronmeuse » ne pourront évoluer favorablement que si une autre cohérence politique l'emporte, qui peut être synthétisée très simplement : développement des luttes interprofessionnelles, refus de la gestion de la crise (donc réindexation et réduction de la durée du travail avec embauche compensatoire), réformes de structures antimonopoliste et fédéralisme. *Par conséquent, solidarité des travailleurs en Wallonie et avec les Flamands.*

Cette solidarité ne peut être spontanée. On a l'exemple de la division récurrente entre sidérurgistes de Liège et de Charleroi qui devient inévitable à partir du moment où le mouvement se laisse enfermer dans la logique du système. Dans cette logique là, en effet, on ne peut que s'arracher les outils réputés performants en fonction de quotas de production toujours revus à la baisse.

La Wallonie ne pourra sortir de son interminable asphyxie qu'en sortant de la logique du système et donc du désarroi idéologique et politique qui affecte gravement ses forces vives.

Le cas de Feluy est typique. C'est la seule raffinerie wallonne et, en tant que telle, elle est évidemment condamnée, mais on peut lui donner un autre avenir si on en fait le point de départ d'un développement de la pétrochimie. Impossible d'y parvenir en comptant sur le secteur privé. Il faut donc une initiative industrielle publique et, pour commencer, un décret wallon mettant la raffinerie sous séquestre. Mais quand' on en arrive à cette conclusion évidente, à qui se heurte-t-on ? Aux réformistes qui ont leur habituelle réaction de gestionnaires de la crise; ils disent que ce n'est pas « réaliste ». Or ce sont les mêmes qui dénoncent la domination flamande à tout propos et tendent une oreille de plus en plus complaisante aux chants de sirène indépendantistes, sans voir (?) que l'abandon de Feluy aurait en tout cas pour conséquence première d'assurer à la Flandre le monopole des produits pétroliers en Belgique.

Les particularismes wallons sont loin d'avoir disparu. Ils avaient déjà repris de la force après la disparition du trait d'union charbonnier Liège-Borinage qui fut aussi, pendant des décennies, un élément de cohésion sociologique et une base objective de la solidarité ouvrière en Wallonie. La crise, avec ses effets destructeurs sur le tissu industriel et les fractures innombrables qu'elle provoque dans la conscience collective, a encore amplifié cette tendance au repli sur soi-même. Tout cela n'empêche pas les Wallons de se tourner de plus en plus vers l'idée d'une patrie wallonne, mais ce sentiment nouveau, qui s'affermi, tient encore bien davantage à des difficultés communes qu'à des inclinations communes et surtout à un but commun.

Il faut créer ce but, créer en Wallonie une dynamique politique nouvelle qui ne pourra se fonder que sur la solidarité des travailleurs élargie aujourd'hui à toutes les victimes de la crise. Et ceci nous ramène directement à la problématique du rassemblement des progressistes.

La Wallonie n'est pas seulement une idée récente, elle reste à faire, et par rapport à ce qu'elle était quand naquit le MPW des années 60, on peut même dire qu'elle est à refaire de fond en comble.

**Cet article a été rédigé en mars 1983 à la demande de la revue
Vlaams marxistisch Tijdschrift**

ROSINE LEWIN

Chronique d'après-grève

...« tout bien compté, si les agents de l'Etat ont obtenu des concessions dans la modulation des mesures contre lesquelles ils luttaien, financière- ment parlant, ils sortent Grosjean comme devant de deux semaines d'action sociale directe. »

C'est en ces termes que « Le Soir » commentait le 5 octobre les résultats de la grève de la fonction publique.

Il est vrai que les orientations du budget 1984 n'ont pas été infléchies par la grève de septembre. Il est vrai que l'accord qui a mis fin à cette grève s'inscrit dans le cadre inchangé de la politique néo-libérale, cette politique que précisément les travailleurs en lutte entendaient combattre.

Il serait puéril de se leurrer : deux semaines de lutte ont débouché sur un résultat très décevant. Mais, comme les communistes l'ont souligné dès le 26 septembre, un échec n'oblige personne à entrer dans la logique de l'adversaire. D'autant moins que cette logique a mené les deux partis libéraux (PRL et PVV) à déposer une proposition de loi qui met en cause le droit de grève et certaines protections syndicales, conquises de haute lutte et déjà précaires.

La grève n'aura cependant pas été une opération blanche et les travailleurs n'en sortent pas « Grosjean comme devant ». La manière dont elle s'est terminée a suscité des amertumes qui, si elles se prolongeaient, pourraient affecter la force de frappe du mouvement ouvrier. Mais cette fin, et tout le déroulement de la grève, sont porteurs d'enseignements susceptibles d'impulser des actions plus efficaces. Personne en tout cas ne pourra ignorer les immenses réserves de mobilisation qui existent parmi les travailleurs, au-delà des frontières entre FGTB et CSC, au-delà des frontières entre franco-phones et néerlandophones.

RAS-LE-BOL

Sur les raisons profondes d'une grève que les directions syndicales n'avaient pas programmée, il n'y a guère de contestation. Ras-le-bol a été le diagnostic général. De fait, les luttes ouvrières n'ont pas cessé depuis vingt mois — les plus récentes se situant à la veille des vacances d'été, ponctuées par une manifestation wallonne le 16 juin dans la capitale, à l'appel de la FGTB.

Ras-le-bol d'une politique de crise qui, de gouvernement en gouvernement, prolonge et aggrave des mesures pesant sur ceux qui vivent de leur

travail ou de leurs allocations sociales, alors qu'elles favorisent les « gros ». Parmi les travailleurs maltraités, les agents de la fonction publique ont été particulièrement visés, et touchés à plusieurs reprises (cotisation de solidarité, non-indexation du pécule de vacances, etc.). Quand ils ont fait les comptes de ce que représentait pour eux la tranche de 10 milliards d'économies du budget 84, ils ont dit « Ça suffit ! ». Et il n'est pas surprenant que les cheminots aient pris l'initiative, car la suppression des primes et des biennales représente pour la plupart d'entre eux un coup d'autant plus grave qu'il s'inscrit dans le contexte d'attaques systématiques contre le rail.

Vendredi 9 septembre 1983, les cheminots de Charleroi arrêtent soudain le travail.

La Centrale générale des services publics (FGTB) et les Centrales chrétiennes des services publics (CSC) sont surprises mais apportent sans tarder leur soutien au mouvement qui très vite s'étend à d'autres régions et d'autres secteurs. Le 15 septembre, la grève est générale dans la fonction publique, à deux réserves près, qui ne sont pas négligeables; dans l'enseignement, le mouvement est inégalement suivi et à Anvers une des centrales chrétiennes refuse de se solidariser des grévistes. Les deux phénomènes mériteraient une analyse que nous ne sommes pas en mesure de faire actuellement (1). Dans l'intervalle le syndicat libéral s'est joint à ses grands frères.

DIMENSION ET ENJEUX NATIONAUX

Ainsi donc, ce mouvement, parti à l'initiative d'un secteur dans une ville wallonne, a pris une dimension nationale, intersectorielle, avec des enjeux nationaux. Le front commun syndical s'y découvre une force insoupçonnée.

Comme toute grève des services publics, elle gêne les usagers (2) : pas de transports en commun, pas de courrier, du retard dans le paiement des pensions, peu d'informations radio-télé, pas d'enlèvement des immondices. Il y a certes de la grogne et elle est exploitée par la droite qui découvre soudain le sort des petits retraités. Mais chacun est frappé par le caractère compact et résolu du mouvement : des gares fermées, ça se voit rarement et les autobus ou métros conduits par des « jaunes » auront vraiment été très rares. Ce qui ne signifie pas que la perception des enjeux de la grève soit partout la même : le secteur des services publics est fragilisé par sa fragmentation, ses cloisonnements, une tendance au corporatisme.

Au bout de neuf jours de grève, le gouvernement — que Jean Gol dirige

(1) On peut indiquer pour le secteur enseignement que le poids des luttes antérieures, restées isolées, s'est fait sentir; septembre était de surcroît le plus mauvais mois pour une grève d'enseignants. En ce qui concerne l'attitude de la Centrale chrétienne d'Anvers, notons que son porte-parole Frans Marivoet déclarait le 28 septembre, lors d'une conférence de presse, que la grève ne lui paraissait pas opportune à Anvers à l'heure où la ville mettait en œuvre un plan d'assainissement; que les travailleurs ne s'affiliaient pas au syndicat « pour faire des grèves », et que pour le surplus, les syndicats déplorent de plus en plus n'être pas consultés sur des décisions d'action...

(2) Il y a sans doute place pour une réflexion sur les tactiques syndicales dans les services publics, afin de mieux assurer la solidarité entre agents de ces services et usagers. On notera qu'en Hollande, la récente grève du zèle très sélective des postiers semble avoir été pratiquée avec succès et qu'en Espagne les cheminots ont choisi cet automne des grèves partielles (dans l'espace et le temps) dont il est malaisé de mesurer l'efficacité.

par intérim — offre aux organisations syndicales de négocier. Ce qu'il propose et qui sera finalement accepté, ne répond pas aux exigences des porte-parole syndicaux. La grève se termine presque aussi soudainement qu'elle avait commencé, dans la confusion et en laissant beaucoup d'amertume chez les militants les plus actifs.

Pourquoi cette confusion, pourquoi cette amertume, alors que le mouvement était parti uni et fort ?

UN CHANGEMENT RADICAL ?

Rappelons les revendications des centrales syndicales qui soutiennent la grève de la fonction publique.

La CGSP s'oppose au démantèlement des services publics et défend le statut des agents; elle refuse en bloc l'économie des dix milliards prévue par le gouvernement à leurs dépens et réclame (le 14 septembre) par la voix de son président, Roger Piton, « un changement fondamental de la politique envers les services publics », ou à défaut, le départ du gouvernement. A la même date, le quotidien « La Cité » titre le communiqué de la CCSP : « Cette fois, c'est la guerre ! ». Armand Hengschen et Willy Thys font état de « sacrifices inacceptables », s'insurgent contre les attaques visant le statut de la fonction publique et parlent de « mourir debout ». La CSC dans son ensemble, n'a cependant jamais été au-delà d'une critique, allant crescendo, des « excès libéraux ».

Il était évident dès la mi-septembre que pour imposer « un changement radical de politique », une grève des seuls services publics, fût-elle totale, ne pouvait suffire. Dès ce moment, le caractère ambitieux du mot d'ordre faisait surgir la question de la solidarité du secteur privé avec le secteur public. Or, s'il y a eu, de la part de dirigeants syndicaux, des appels dans ce sens, ces appels n'ont pas apporté aux travailleurs des justifications argumentées en faveur d'une action de solidarité, et ils n'ont pas défini des objectifs concrets. Bien sûr, le ras-le-bol n'est pas un monopole des cheminots, postiers ou agents communaux. Mais les ouvriers et appointés du secteur privé ne se sentaient pas concernés par « l'affaire des 10 milliards », propre à la fonction publique. Et on n'a pas assez montré que ces milliards-là n'étaient qu'une tranche d'un budget total qui ne ménage aucune catégorie — un budget 1984 qui, précisément, se trouvait au centre de la rencontre (on ne parle plus de « concertation ») interprofessionnelle de la rentrée.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la participation à la grève de travailleurs du secteur privé ait été limitée, d'autant que pèsent sur eux la menace du chômage et la pratique du chômage partiel.

Le 14 septembre, Roger Piton déclarait au « Soir » qui lui demandait s'il souhaitait une extension du mouvement à tous les autres travailleurs : « Nous avons déjà reçu le soutien inconditionnel des autres centrales syndicales pour nos actions. Maintenant, s'ils veulent se joindre à nous, j'estime qu'il y a suffisamment de raisons générales pour tenter d'imposer tous ensemble une autre politique à ce gouvernement ». Le lendemain, au soir d'une grève générale dans le secteur public, le même dirigeant syndical déclare qu'il s'agit simplement de la poursuite de l'action décidée lundi. Et cela, en réaffirmant que le gouvernement doit retirer l'ensemble des mesures qui pénalisent la fonction publique.

Le 20 septembre, le bureau de la FGTB « exige que le budget 1984 soit

établi sur d'autres bases, ce qui implique une modification fondamentale de la politique ». Il laisse carte blanche à ses centrales et régionales « pour prendre toutes les dispositions utiles dans le cadre d'un plan d'action, qui marquera la solidarité active de l'ensemble des travailleurs et permettra d'élargir les luttes syndicales actuelles ». Parallèlement, le même jour, le bureau de la CSC proclame que le projet de budget répartit inéquitablement les charges entre les différentes catégories sociales, qu'il risque d'avoir un effet inflationniste et qu'il n'est pas empreint d'une politique volontariste en matière d'emploi. Il affirme sa « totale solidarité » avec les syndicats des services publics, mais ne donne aucun mot d'ordre d'action.

Le 22 septembre, alors que le gouvernement et la presse de droite mènent campagne sur le thème « Les grévistes d'aujourd'hui créent le chômage de demain », la Centrale chrétienne des ministères, parastataux, communes, enseignement et transports urbains accepte le projet d'accord gouvernemental. Quant à la CSC dont le bureau siège (tous secteurs confondus) le même jour, elle attend des précisions de la part du gouvernement « pour déterminer mardi prochain les moyens d'action à mettre en œuvre, si possible avec la FGTB ».

Le 23 septembre, la Centrale chrétienne des communications et de la culture accepte à son tour les propositions Gol.

C'est dans ce contexte, alors qu'une reprise du travail s'amorce en Flandre, dans les secteurs où la CSC est majoritaire, et que la grève tend au contraire à s'élargir dans certains coins de Wallonie (3), que se réunit le 23 septembre le Comité national de la FGTB.

Un comité national où affluent les tensions privé/public, CSC/FGTB, Flamands/Wallons, mais où se manifeste aussi une puissante aspiration à ne pas décevoir les travailleurs en lutte, encore que cette aspiration prenne parfois des accents désespérés. Un comité national qui sera impuissant à maîtriser ses contradictions internes et à prendre une décision d'action.

En effet, deux votes vont intervenir — le premier sur la proposition de l'Interrégionale wallonne de la FGTB de faire grève générale pendant 48 heures, les 26 et 27 septembre. La CGSP, qui représente un quart des mandats, ne prend pas part au vote : « Il s'agit, déclare Roger Piton, de laisser le privé prendre ses responsabilités ». Résultat : 55 % des votants rejettent la proposition. Un second vote intervient sur une proposition de repli : faire grève générale pendant un jour, le 26, et évaluer les résultats de la rencontre avec le gouvernement pour décider de la suite. Cette fois, une très forte majorité se prononce contre, « modérés » et « durs » mêlant leurs voix.

Commentaire du « Peuple » du 24 septembre : « Paradoxe des paradoxes, alors qu'on sentait un peu partout la volonté de "faire quelque chose", il n'y aura pas de mot d'ordre ».

DU BALCON...

Mais qui, en dehors du PC, a montré que si des actions menées séparément peuvent freiner jusqu'à un certain point l'offensive de la droite, elles ne peuvent lui barrer la route ? Qui a expliqué sans se lasser que **tous** les travailleurs et allocataires sociaux étaient directement menacés par le projet de

(3) C'est le cas par exemple pour la régionale de Liège de la CGSP-Enseignement, qui se prononce le 23 pour une grève générale intersectorielle.

budget 84 et que dès lors il importait de réaliser une jonction des résistances à la politique néo-libérale ? En tout cas pas le plus grand parti se réclamant du mouvement ouvrier : il s'en est tenu à une stratégie réformiste.

Le 10 septembre, à La Louvière, à l'occasion d'une assemblée de militants d'entreprise, Guy Spitaels félicite les cheminots de leur action. L'exécutif du PS, réuni le 15 septembre, manifeste « sa totale solidarité avec l'action menée par les agents des services publics contre les attaques du gouvernement ». « Face à l'ampleur du mouvement et conscient de la gravité de la situation », que fait le PS ? Il demande la convocation d'urgence du Parlement et déclare que le gouvernement Martens-Gol « rendrait le meilleur service au pays en s'en allant ». Pour laisser la place à quelle équipe, avec quel programme ? Le PS ne le précise pas. Il est et reste au balcon...

Le 17 septembre, à l'émission « Samedi première », Spitaels dresse un bilan accusateur de l'action gouvernementale et estime qu'il est nécessaire de réaliser un tournant, qui relancerait l'activité, redonnerait du travail et de l'espoir aux Belges. Le PS est, dit-il, prêt à prendre ses responsabilités dans des circonstances qu'il sait difficiles. C'est ce qu'il confirmera face à la presse, à l'émission télévisée de la RTBF du 2 octobre, tout en manifestant son souci de « laisser le gouvernement mener sa politique, sans permettre qu'il s'y dérobe ». Et tout en réaffirmant que le PS refuse s'il accède au pouvoir, de s'engager à rétablir l'indexation ou à « faire des cadeaux ».

A aucun moment, le PS ne propose des objectifs précis au mouvement de lutte. Quant à la solidarité du secteur privé, cela ne le regarde pas : c'est, dit-il, l'affaire du syndicat puisque c'est le syndicat qui paye...

Le conseil central du MOC réuni le 17 septembre condamne le gouvernement « qui a pour but prioritaire le profit financier des sociétés et non le développement ». Il propose aux forces progressistes d'avoir « une confrontation lucide et rigoureuse sur les possibilités, les limites et les contraintes d'une autre politique de redressement, qui soit crédible, juste et efficace et qui constitue une alternative à la politique actuelle ». A l'issue de ce conseil central du MOC, sa présidente (fraîchement réélue), Jeanine Wynants, n'a pas ménagé le PSC, « occupé à virer à droite » et qui ne défend plus les idées du MOC.

On notera qu'en dépit de ces clartés, le comité de la CSC, réuni le 20 septembre à Bruxelles, terminait son long communiqué sur la situation sociale par un alinéa insolite : « L'ampleur des problèmes est telle que le comité estime qu'une démarche de l'ensemble du Mouvement ouvrier chrétien s'impose pour assurer, aussi sur le plan politique, la défense des intérêts des travailleurs et contrer les excès des libéraux ».

Cette perception « chrétienne » de la gravité de la tension sociale semble avoir affecté la cohésion gouvernementale, où les ministres Dehaene et Maystadt sont préposés aux relations avec le monde ouvrier chrétien. Soit dit en passant, Philippe Maystadt a précisé lors d'une émission télévisée qu'il n'avait aucun mandat du MOC, se définissant comme un modeste « mutelliste chrétien ». Mais si Jean-Luc Dehaene ne semble pas avoir perdu ses contacts privilégiés avec l'ACW, ceux-ci sont certainement devenus difficiles, en raison de la politique néo-libérale et de ses « excès », comme dit la CSC. La vision que MM. Gol et De Clercq ont de la justice fiscale n'est pas la même que celle de l'ACW ou du MOC. Jusqu'à présent, ce sont les néo-libéraux qui ont imposé leur politique, qui est délibérément antipopulaire. Mais ces ten-

sions ne sont pas utilisées par les partis socialistes pour lier les actions ouvrières au combat pour une alternative politique.

Le congrès de rentrée du PS (Wavre, le 2 octobre) a dit **non** au repli sur la Wallonie, demandé par la fédération socialiste de Charleroi. Le congrès de Wavre a réclamé plus d'autonomie pour la Wallonie dans le cadre d'un fédéralisme « profond », qui serait conforme aux résolutions du congrès de Montignies-le-Tilleul, tenu il y a deux ans. Ce « rétablissement » a permis d'escamoter Coronmeuse, de privilégier un dialogue francophone à trois et à préparer un retour du centré-gauche. Car dans le même temps, le parti socialiste a confirmé qu'il est candidat au pouvoir. « Nous ne pouvons restituer ce qui a été pris en 22 mois », a déclaré Guy Spitaels, « mais les conditions de base d'une relance de l'activité économique existent », a-t-il ajouté. Le PS compte en effet sur un effet d'entraînement immédiat si une relance sélective était organisée « en distribuant quelques dizaines de milliards dans la construction, les pouvoirs locaux, la recherche scientifique, l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'agro-alimentaire ». Seule condition explicite à une participation gouvernementale : achever et élargir la régionalisation du pays.

POUR UN AUTRE RAPPORT DES FORCES

Est-ce chercher des poux au PS de constater que son programme « alternatif » n'est ni radical, ni précis ? Or, l'équipe au pouvoir poursuit tenacement une politique néo-libérale, qu'il tend même à durcir au fil des mois. Rien qu'en matière de cotisations à la sécurité sociale, l'ensemble des salariés, appointés, indépendants et pensionnés subiront à partir de 1984 une ponction annuelle de quelque 23 milliards. Déjà un acompte de 5 milliards est prélevé sur ce total au cours du présent trimestre. Pour le surplus, la mise en cause par les partis libéraux du droit de grève indique bien que l'équipe des pouvoirs spéciaux n'a pas l'intention de s'en tenir aux mesures de régression déjà connues. Pour une partie de sa clientèle, négocier avec les grévistes c'était déjà trop. Peut-on, dans ces conditions, se borner à « laisser le gouvernement mener sa politique, sans permettre qu'il s'y dérobe » ? Peut-on se borner à présenter un programme fédéraliste sans préciser des objectifs de lutte à court et à moyen terme, sans préparer activement les grandes batailles interprofessionnelles et politiques sans lesquelles rien ne pourra changer ?

On l'a dit et répété : il n'y a pas de recette pour sortir de la crise, c'est tout un rapport de forces qu'il faut faire basculer, et ce ne sera pas facile. Encore faut-il qu'on veuille véritablement changer le rapport des forces politiques. C'est la volonté des communistes, et pas seulement des communistes. Tout, dans le déroulement de la grève de septembre, a montré l'immense disponibilité à l'action — et à l'action offensive et unie — qui vit au sein du mouvement ouvrier. La conscience a progressé que les choix budgétaires du gouvernement ne résultent pas de la fatalité, mais qu'il s'agit de choix politiques, auxquels on peut opposer d'autres choix politiques. Et la question (cruciale) de savoir qui doit payer se pose en termes plus clairs, grâce notamment à l'intervention des militants communistes sur le terrain, aux positions du PCB.

Le ras-le-bol peut mener à l'action, on l'a bien vu. Mais quand la mobilisation contre le ras-le-bol n'ajuste pas les objectifs syndicaux et politiques à chaque étape de la lutte, elle perd une grande part de sa force et laisse un goût de cendres.

Après la mort de Léopold III

Le décès de Léopold III a remué de vieilles passions.

Documents et souvenirs d'époque ont refait surface.

A l'écoute de certains discours royaux, prononcés en 1936 ou en 1939, une impression s'imposait : la tonalité de ces discours n'est plus de notre temps, même si une quarantaine d'années seulement nous en séparent. Ce qui y résonne surtout, c'est une certaine idée de l'autorité — qui n'a plus cours. L'Armée, l'Eglise, la Dynastie, la Famille — invoquées avec révérence — représentaient encore des valeurs sûres, porteuses d'une forte charge symbolique.

Bref, l'ère Léopold nous a paru étonnamment lointaine...

Nous sommes allés interroger à ce propos l'historien José Gotovitch.

— C'est vrai que quelque chose de fondamental a changé depuis 1950, avec la recherche du consensus et la pratique de la concertation — devenues en Belgique système de gouvernement. Des mécanismes et des relais ont été mis en place, qui tendent à éviter ou pour le moins à filtrer les antagonismes les plus violents. Quant il en éclate, ils sont le plus souvent vite résorbés. La période qui va de 1920 à 1950 est par contre une période d'affrontements directs et durs. Tout y est plus tranché — et aussi plus élémentaire. Après lutte sociales, misère profonde, structuration de la violence par les milices, affrontements physiques entre adversaires politiques, etc.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la question royale. En fait, il y en a eu deux... L'une est liée à des problèmes juridiques et constitutionnels, elle n'intéresse que les spécialistes, la « classe politique ». L'autre va animer — le mot est faible — la masse des manifestants de 1950 qui se moquent comme un poisson d'une pomme des subtilités juridiques et même de la constitutionnalité des formes du mariage de Léopold avec Lilian Baels. Dans l'article qu'il a publié dans « Le Drapeau Rouge » du 28 septembre, Jean Blume souligne cette différence et observe qu'en 1950 « l'épreuve de force a le retour de Léopold III pour prétexte, et non pour objet ». Cela me paraît pertinent.

(*) Coauteur, avec Jules Gérard-Libois de « L'an 40, la Belgique occupée », CRISP, 1971.

LA POLITIQUE DE NEUTRALITE

Pour expliquer cet extraordinaire glissement, il faut revenir à une donnée-clé de l'avant-guerre : la politique belge de neutralité.

A quelques nuances près, les gouvernements qui se sont succédé depuis 1936 et le roi sont profondément d'accord pour mener une politique « des mains libres », puis de neutralité, c'est-à-dire d'équidistance entre le voisin allemand — devenu nazi — et les anciens alliés, France et Grande-Bretagne. Mais il faut noter que dans la population, l'accord est loin d'être unanime. Le sentiment populaire est en Wallonie globalement anti-neutraliste, tandis qu'en Flandre, le vieux slogan « Los van Frankrijk », qui implique une rupture avec la politique de sécurité collective, a entraîné une adhésion massive à cette même politique de neutralité. Cette simplification, à coup sûr schématique et partielle, tend à souligner que sous les apparences d'une adhésion majoritaire des partis à la politique d'indépendance, couvent des tensions contradictoires.

De plus, la Belgique ne vit pas en vase clos.

La guerre civile en Espagne, l'antibolchevisme de la bourgeoisie et de l'Eglise, le déferlement de l'antisémitisme — tout cela interfère dans la politique belge. La genèse de la question royale baigne dans ce climat. C'est ainsi par exemple que le VNV (1) qui avait au départ rejeté l'antisémitisme, l'intègre dans sa doctrine à partir du moment où les Juifs, immigrés d'Autriche et d'Allemagne qui se sont fixés en Flandre, constituent à son estime des foyers de subversion. De même, la guerre d'Espagne accentue une coupure au sein de la société belge, dans la mesure où l'Espagne apparaît à certains comme un lieu où la religion s'identifie avec la lutte contre « le péril rouge ».

DEUX CAMPS RADICALEMENT OPPOSES

D'un côté, on globalise sécurité collective, antiracisme, antinazisme, défense de la République espagnole. De l'autre, s'effectue la même opération en sens inverse. Deux camps sont en présence, radicalement opposés, mais dotés l'un et l'autre d'une cohérence profonde. Bientôt — après 1940 — une tonalité nouvelle, décisive se manifeste : résistance ou sympathie à la résistance d'un côté, collaboration ou attentisme anticommuniste de l'autre.

Des deux côtés, Léopold III est *perçu* avec force, qu'il s'agisse d'attachement ou de rejet, et quelles qu'aient pu être ses pensées propres.

En 1940, il s'oppose à son gouvernement qui croit en la victoire possible des alliés, du moins jusqu'en juin — et à nouveau à partir du mois d'août. Léopold, lui, bâtit son attitude sur la conviction d'une victoire allemande. Jean Stengers livre à ce propos une analyse qui me paraît définitive (2). L'entrevue, sollicitée par Léopold, avec Hitler à Berchtesgaden, n'en est qu'un signe. Outre qu'elle n'est pas vraiment connue à l'époque, elle peut encore cadrer avec un sentiment populaire largement partagé des nécessités d'une politique « de moindre mal ». Mais le silence royal à l'heure des déportations de travailleurs marque le divorce qui s'est peu à peu instauré entre le souverain d'une part et de l'autre le développement d'une résistance active baignant dans un climat généralisé d'adhésion à la cause alliée. Le testa-

(1) VNV = Vlaamsch Nationaal Verbond : parti nationaliste flamand fondé en 1933.

(2) Jean Stengers « Léopold III et le gouvernement - Les deux politiques belges de 1940 » — Chez Duculot - 1980.

ment politique rédigé par le roi en janvier 1944 est là pour attester d'une incroyable obstination. Depuis mai 1940, sa position n'a pas évolué : la lutte menée pendant quatre ans par les Alliés, la résistance en Belgique occupée y apparaissent comme entre parenthèses.

QUELQUES REPERES

Au point où nous en sommes, quelques repères sont peut-être utiles. Léopold est déporté en Allemagne avec sa famille le 7 juin 1944, au lendemain du débarquement anglo-américain en Normandie. Moins de trois mois plus tard, la Belgique est libérée. Le prince Charles, frère de Léopold, est désigné comme régent par les Chambres. La guerre mondiale ne prendra fin que le 8 mai 1945. C'est précisément à la veille même de la disparition du 3ème Reich que Léopold est libéré.

Or, au pays, que s'est-il passé depuis ? Les forces qui avaient placé leurs espoirs dans une démocratisation du régime, qui rêvaient d'unité ouvrière et de réformes économiques radicales, ces forces ont été déçues et sont moroses. Pas d'unité ouvrière, pas de réformes radicales, pas de decon-fessionalisation de la vie politique. Et de surcroît, la résistance désarmée est ignorée, marginalisée (3).

A droite, la victoire sur Hitler fait craindre des débordements de démocratie. La droite catholique en particulier considère que l'ordre et l'institution monarchique ont besoin d'être confortés; or c'est Léopold et non Charles qui a la vocation de l'autorité.

LAMES DE FOND

Le projet de retour du roi va susciter de part et d'autre de véritables lames de fond : ferveur pour Léopold à la base du monde catholique (où le PSC n'a pas encore fondé son identité), refus résolu du retour royal dans l'électorat socialiste et communiste, ainsi que dans de très larges milieux libéraux. Ici on s'identifie avec « la noble figure d'un souverain légitime, exilé et vilipendé »; là on proclame n'avoir plus rien de commun avec un personnage qui incarne l'idéologie autoritaire.

Le camp léopoldiste réclamera pendant cinq ans la consultation populaire qui devait, pensait-il, lui garantir le retour du roi. La consultation de mars 1950 apporte 57,68 % de oui. Mais la répartition des suffrages fait éclater une distorsion régionale. La Flandre a dit oui à 72 %, la Wallonie à 42 %, Bruxelles à 48,16 %. Le poids décisif de la majorité flamande s'affirme donc. Mais qu'on ne se y trompe pas : il y a un noyau antiléopoldiste en Flandre, et en Wallonie (Namurois, Luxembourg) des masses profondément attachées au roi. L'engagement idéologique ou religieux a pris le pas sur le sentiment d'appartenance à la communauté wallonne ou flamande. L'opposition à Léopold III s'est présentée au combat comme une « entente démocratique » pour faire échec au « complet de la réaction qui se trame sous l'étendard du roi ». Dans le manichéisme des accusations, nous retrouvons l'opposition irréductible entre deux camps et la cohésion interne de chacun d'eux. Cette donnée relativise le clivage entre le Nord et le Sud du pays, qui n'est ni total, ni exclusif. Cependant, ce clivage refait surface lors du débat parlementaire qui doit

(3) Voir Courrier du CRISP n° 999, J. Gotovitch, « *Sous la Régence : Résistance et pouvoir* », 3 juin 1983.

mener, en juillet 1950, au vote sur la fin de l'impossibilité de régner. Une majorité de Wallons s'y est opposée à une majorité de Flamands.

Quand à l'aube du 22 juillet 1950, Léopold rentre en Belgique, ce seront d'un côté des tombereaux de fleurs, des pleurs de reconnaissance, des actions de grâce; de l'autre, un sentiment de colère et la volonté d'imposer l'abdication. Très rapidement, les grèves et les rassemblements affectent en Wallonie un caractère de masse. Des cabines électriques sautent, on ressort des armes — parfois les mêmes avaient servi contre l'occupant nazi — avec le sentiment de poursuivre le même combat. A Grâce-Berleur, le 30 juillet, la gendarmerie abat trois manifestants. Une marche sur Bruxelles doit avoir lieu le lendemain. La pression populaire et la tension sont telles que « l'effacement » de Léopold sera négocié in extremis. L'étape suivante assurera l'abdication.

LEOPOLD III ET ALBERT I

Au moment du décès de Léopold, on a beaucoup évoqué d'une part la figure de son père Albert I, d'autre part le rôle néfaste de ses conseillers. Le souvenir d'Albert I a été utilisé pour légitimer le comportement de Léopold, qui n'aurait fait que reproduire les choix paternels. S'il est vrai que déjà le « roi-chevalier » s'est inquiété de la place croissante occupée par les partis politiques, s'il est vrai qu'il était fort jaloux de ses prérogatives constitutionnelles, *la plupart de ses contemporains n'en savaient rien : l'image fonctionnelle sinon vraie* d'Albert I a été celle d'un monarque progressiste. Quant à son attitude en 1914-1918, si des rapprochements peuvent être recherchés, il est encore plus cruel de les souligner, alors que les circonstances ont varié du tout au tout. Les deux guerres sont totalement différentes de nature; l'armée a capitulé dans un cas et pas dans l'autre, quels qu'aient été les heurts (peu connus à l'époque) entre Albert I et son gouvernement, c'est *ensemble* qu'ils incarnent la continuité et la légitimité belges. De plus, mon sentiment, basé sur l'approche des données connues (4) est que la rupture dans les esprits date, non de 1940, mais bien des années ultérieures. J'ai tenté, en outre, de montrer qu'au moment de la libération, rien n'était joué. Dès lors, la stature, les gestes, les pensées mêmes d'Albert I me paraissent hors de propos.

Quant aux considérations sur les conseillers du roi, elles sont assez vaines pour qui admet que c'est le roi qui choisit, accepte, renvoie ou ne renvoie pas ses conseillers. Léopold s'est appuyé plus volontiers sur des conseillers sans responsabilités politiques que sur ses ministres. Jean Stengers relève que l'« entourage » a même parfois fait écran entre le roi et ses ministres. Et si cet entourage a été appelé dans certaines publications clandestines « camarilla », n'est-ce pas parce que le comte Capelle, secrétaire privé, recevait tous les ténors de la collaboration intellectuelle, et que le général Van Overstraeten, chef de sa maison militaire, de l'aveu même de « La Libre Belgique », « favorisait son inclination pour l'autorité » ?

TROP TÔT, TROP TARD POUR COMPRENDRE ?

Est-il trop tôt, est-il trop tard pour comprendre ? Comme dans toutes les grandes commotions populaires, les motivations profondes ne sont pas exac-

(4) José Gotovitch, « L'Opinion et le Roi 1940-1944 », Res Publica, 1978/I.

tement exprimées dans ce qui subsiste d'écrit. Certes, on peut espérer que des documents deviennent accessibles, on peut encore avoir connaissance d'une démarche restée inconnue ou mieux pénétrer les mobiles personnels voire les détours psychologiques de tel ou tel acteur. Et l'histoire est faite de tout cela. Mais ne faudra-t-il pas surtout scruter les images qui nous sont restées, chercher à approcher les motivations profondes et contraignantes qui ont mené — de part et d'autre — des milliers d'hommes à s'affronter, à mettre en jeu leur personne, pour que demeure ou s'en aille un seul homme ? Car s'il subsiste et subsistera des inconnues, une chose paraît dès à présent certaine : ce n'est pas le calcul des appareils politiques qui conduisit à l'affrontement, à la passion. Après 1945, ce sont deux lames de fond qui imposèrent leur choix aux appareils.

C'est du moins là mon hypothèse — provisoire, comme toute donnée scientifique. Il me semble que pour lui contester ses fondements, il faudrait non pas quelque document-miracle, mais un gigantesque travail de foumi. On n'a pas fini d'en parler...

Propos recueillis par Rosine Lewin.

Pour les étrennes
de vos meilleurs amis :

UN ABONNEMENT
AUX CAHIERS MARXISTES

600 francs minimum pour un an,
à verser au CCP 000-0188745-80
de la Fondation Jacquemotte, 1000 - Bruxelles

EN DIAGONALE

DEMAIN, QUEL CVP ?

La gigantesque manifestation pour le désarmement nucléaire du 23 octobre à Bruxelles a eu des effets politiques immédiats, surtout à l'intérieur du CVP. La jeunesse flamande de culture chrétienne a exercé une pression si puissante sur le parti social-chrétien de Flandre que les CVP-Jongeren ont pris part à la manifestations en corps constitué, et que le CVP y a envoyé des dizaines de mandataires. Or, il est à peine besoin de rappeler que Wilfried Martens, ancien président du CVP, dirige le gouvernement belge et que Leo Tindemans, député CVP d'Anvers, est un ministre des Relations étrangères qui incarne l'atlantisme du gouvernement.

Ces tensions internes du plus important parti politique de Flandre ne sont pas nées en quelques semaines. On ne peut cependant ignorer que le CVP a une considérable capacité de résistance aux facteurs d'érosion ou d'éclatement. Cette capacité de résistance a été analysée par deux spécialistes pour la période qui va des années soixante jusqu'à environ 1978 et il se fait que la revue « Recherches sociologiques » de l'université de Louvain vient de publier une présentation en français de cette analyse par leurs auteurs, K. Dobbelaere et J. Billiet. Il nous a paru intéressant d'y puiser un certain nombre de données (*).

Alors qu'aux Pays-Bas, le cloisonnement (que les auteurs appellent « pilarisation », un triste néologisme élaboré à partir du mot « pilier », en néerlandais « zuil ») du monde catholique a été fortement ébranlé, faisant place au pluralisme et à une crise de la culture catholique, l'évolution en Flandre est différente.

Cependant, l'affaiblissement de l'attachement à l'église est incontestable en Flandre aussi : en l'espace d'une décennie, la pratique religieuse régulière, qui était le comportement de la majorité des Flamands, est devenue un comportement minoritaire. Au lieu d'un pratiquant régulier **sur deux** citoyens, la Flandre en compte maintenant **un sur trois**. Il y a moins de baptêmes et de mariages religieux, beaucoup plus de divorces, davantage de cohabitations de jeunes couples non mariés. Le nombre de jeunes adultes attachés à l'église décroît. Une distinction s'opère entre « chrétiens » (attachés au message du Christ) et « catholiques » (attachés à l'église).

Quels ont été les effets de cette crise de l'Eglise catholique en Flandre sur les institutions dites chrétiennes — écoles confessionnelles, hôpitaux de Caritas catholica, parti social-chrétien ? Dès 1966, les instances responsables de l'enseignement catholique et du réseau hospitalier catholique se sont posé des questions sur le bien-fondé de leur appellation et de leurs liens avec la religion. Il y a été répondu de manière rassurante. Les auteurs notent que contrairement aux Pays-Bas, on ne trouve en Flandre « ni fusions, ni fédérations entre organisations catholiques et non catholiques, à l'instar des Pays-Bas ». Ils actent néanmoins l'apparition en 1971 d'une confédération pluraliste d'organismes culturels, et en 1980, d'une fédération pluraliste de centres de travail de quartier.

(*) Volume XIV, numéro 2, 1983 - Centre de recherches sociologiques, LLN.

Par ailleurs, les mouvements regroupant des adultes catholiques (Davidsfonds, KWB, ligue des femmes ouvrières, etc.) ont tendance à voir leurs effectifs s'accroître, en tout cas entre 1973 et 1977. A l'époque, la CSC connaissait encore une période de croissance. Quant à la presse catholique flamande, elle représentait encore en 1978 les deux tiers du tirage global de la presse flamande. (Mais on ne dit pas combien sont contradictoires les visions de certains journaux). Enfin, constatent Dobbelaere et Billiet, « la force numérique du pilier catholique s'exprime dans les services qu'il est à même d'offrir : la majorité des hôpitaux généraux et des cliniques psychiatriques sont catholiques et l'enseignement privé (catholique à 99 %) dessert plus des deux tiers des enfants et des jeunes gens dans ses écoles maternelles, primaires et secondaires ».

Ainsi donc, la distance prise par rapport au culte catholique n'implique pas une désaffection vis-à-vis des organisations sociales catholiques. Mais déjà à la fin des années septante, « une fissure » se produit dans le pilier catholique — chez les jeunes, et dans des groupes « dont la critique sociale se place dans une perspective marxiste plutôt que chrétienne ».

Pour Dobbelaere et Billiet, on assiste à une décléricalisation du « pilier » catholique, sous l'effet de la professionnalisation du personnel enseignant et sanitaire notamment. Le glissement est en effet sérieux : les écoles confessionnelles comptaient en 1957 44 laïcs pour 56 religieux — en 1976, la proportion est de 88 laïcs pour 12 religieux. Glissement comparable dans les hôpitaux — et cela, non seulement sous la pression des exigences légales, mais parce que la crise des vocations sacerdotales sévit durement. Peut-on pour autant parler de « décléricalisation » ? Au sens strict et au niveau du personnel, sans doute. Mais au niveau du pouvoir de décision, on ne l'aperçoit guère...

Ce que les auteurs analysent avec soin, c'est la tendance dans les hôpitaux, à « privatiser » le sentiment religieux sous le poids de la rationalité médicale. Les religieux se voient confier la tâche de créer un « climat communautaire chrétien », climat fait surtout d'impondérables, auxquelles les structures sont allergiques. Mais dans ce domaine, resurgissent très vite des éléments pondérables et pondéreux. En effet, s'il paraît certain que des pratiques médicales sont « déviantes », en matière d'interruption de grossesse par exemple, les prescrits de la Hiérarchie sont les seuls valables dès qu'il s'agit de définir une position officielle.

Que déduire de tout cela à propos du CVP ? Pour les auteurs, en dépit du recul net de la pratique religieuse en Flandre, le CVP est parvenu à se forger (dans les années 70) une nouvelle identité en représentant une conscience chrétienne collective. Cette conscience se fonde sur divers facteurs : avantages matériels d'un parti clientéliste (surtout sur le plan de l'emploi), idéologie commune qui assurerait une cohésion sociale. Dobbelaere et Billiet sont très conscients que le « maillon faible » de cette cohésion sociale se localise dans le mouvement ouvrier, mieux à même de mesurer sans doute les limites des harmonies interclassistes.

Cette analyse nous laisse bien évidemment sur notre faim : depuis une dizaine d'années et surtout depuis la fameuse « double décision » de l'OTAN sur les euro-missiles (décembre 1979) des remous profonds ont secoué la jeunesse chrétienne en Flandre. L'action de Pax Christi, les positions adoptées par le MOC flamand, les dispositions prises par Mgr Daelemans, le grand patron de l'enseignement catholique pour, favoriser la diffusion des mots d'ordre de la manifestation du 23 octobre

dans les écoles, tout cela est nouveau et très significatif. Les CM n'ont pas les dons extra-lucides de Madame Blanche; ils ne diront donc rien sur les chances qu'a le CVP de survivre — intact ou ébranlé — à ces remous qui constituent peut-être un événement majeur dans l'histoire de ce pays.

Rosine Lewin

LES COMMUNISTES ET LA CONDITION FÉMININE

Prendre le temps de la réflexion sur son propre travail, mesurer le chemin parcouru en dix ans qui sont dix ans de crise, cerner progrès et reculs, confronter expériences et sensibilités diverses : voilà ce que la Commission féminine du PCB a entrepris. Résultat concret de ce labeur collectif : une brochure (élégante) qui fait le point sur la condition féminine, vécue/analysée par les communistes.

Cette brochure appelle les réflexions critiques des lecteurs et lectrices, qu'il s'agisse d'individus ou d'organisations. Car les lectures en seront, bien évidemment, diverses.

Pour certains militants ouvriers, la condition féminine reste « un faux problème », la lutte des classes exerçant ses effets sur tous les exploités, quel que soit leur sexe. La brochure démontre, pas à pas, chiffres à l'appui, que l'exploitation capitaliste prend des formes spécifiques à l'égard des femmes, façonnant ainsi, qu'on le veuille ou non, « une condition féminine ». Niveau des salaires, densité du chômage, degré de qualification, taux de syndicalisation sont, parmi d'autres, des indices de la consistance d'une condition féminine.

Des lecteurs seront étonnés — choqués peut-être — de l'approche des problèmes familiaux adoptée par la Commission féminine du PCB. Le premier (et copieux) chapitre de la brochure est consacré à ces problèmes. On y défend deux principes : le droit des femmes au travail; le droit des femmes à n'avoir que des enfants désirés, mais à avoir tous les enfants désirés. Et on tente de répondre à trois questions : pourquoi persiste-t-il l'idée d'un « destin naturel » de La Femme, destin qui serait familial ? Pourquoi la situation de la femme est-elle souvent envisagée et discutée sur le plan des valeurs morales ? Pourquoi l'évolution juridique du statut des femmes est-elle si lente ?

Le travail des femmes fait l'objet d'un chapitre très fourni, lui aussi, et bourré de données chiffrées, où sont examinés notamment la stratégie patronale pour le retour des femmes au foyer, la notion de salaire d'appoint, l'impact des nouvelles technologies sur l'emploi féminin, la fiscalité au féminin, le piège du temps partiel, la sécurité sociale.

Sous le titre « Les filles et l'école », c'est toute la problématique de la formation scolaire, professionnelle et technique qui est abordée. Si le nombre d'établissements scolaires mixtes est en progression, les discriminations envers les filles affleurent à chaque pas, dans l'enseignement professionnel « filière des exclus et surtout des exclues », mais aussi dans l'enseignement technique, où le poids des mentalités continue à maintenir les filles surtout dans des fonctions « maternelles », de service ou tout simplement d'exécution.

Le sort des femmes immigrées, doublement discriminées du fait de la crise, est brièvement analysé — dans une optique résolument antiraciste et antixénophobe.

Pourquoi y a-t-il 900.000 immigrés dans notre pays, dont plus de la moitié sont des femmes ? Quelles sont, en gros, leurs conditions de vie et de travail ? Pourquoi certains problèmes d'intégration demeurent-ils aussi aigus à la deuxième génération qu'à la première ? Quel est le fondement des accusations — si répandues et souvent si bien accueillies — sur les abus de la sécurité sociale dont se rendraient coupables les immigrés ? Voilà à quoi répond la Commission féminine du PCB, en réaffirmant sa solidarité « chaleureuse et intransigeante » avec les femmes immigrées.

« Paix et solidarité » ou pourquoi le combat pour le désarmement et la paix est, pour les femmes communistes, une vieille idée et une pratique ancienne, liées à leur combat pour une autre société. C'est l'objet d'un chapitre qui, comme les autres, fait sa part à l'histoire et à l'actualité.

La brochure se termine par une analyse des raisons pour lesquelles les femmes sont encore trop absentes des terrains politiques, à tous les niveaux. Comment alléger le poids de l'histoire, qui freine l'évolution des mentalités ? Il n'existe pas de recettes. Mais les femmes communistes, très attentives à la nécessité de changer les mentalités, proclament sur la base de leur expérience : « Nous ne comblerons notre retard qu'en nous engageant franchement dans la lutte, dans les luttes. C'est en luttant que nous découvrirons nos potentialités, que nous démontrerons notre force. »

Ce n'est pas un « happy end », mais peut-être une profession de foi...

V.V.

« **Les communistes et la condition féminine** », brochure illustrée, 80 F - 20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles.

UNE LETTRE DE LECTEUR

ACTIVER LES CONSEILS D'ENTREPRISE

Le cas des Galeries Anspach, évoqué dans les Cahiers Marxistes de juin 1983, attire l'attention sur le rôle des conseils d'entreprise.

On sait que ces conseils ont été renouvelés au terme des récentes élections syndicales. Sans doute ces élections n'ont-elles pas soulevé d'enthousiasme. Mais la crise économique et sociale qui assaille les travailleurs aura presque partout conféré au scrutin une gravité particulière.

La question du rôle des conseils d'entreprise a été posée et reste posée. Ne s'agit-il pas d'organismes consultatifs dont s'accommode le monde patronal (au sens large) parce que ses représentants y font les « révélations » à leur convenance, sans que les travailleurs ne puissent exercer de véritable contrôle sur la vie de l'entreprise ? Cette image reflète un certain rapport de forces.

Mais les conseils d'entreprise offrent plus de possibilités à l'action syndicale qu'il ne pourrait y paraître à première vue. Le rappel de leur origine est sans doute éclairant à cet égard.

Après la Libération, le législateur a voulu associer aussi étroitement que possible les travailleurs à l'effort de reconstruction nationale : la loi du 24 septembre 1948 crée le Conseil central de l'économie et des conseils professionnels d'une part, les conseils d'entreprise — originellement limités aux entreprises ayant une finalité industrielle ou commerciale, puis étendus aux écoles privées, hôpitaux, mutuelles, banques, assurances, etc., d'autre part.

La possibilité pour les conseils de recourir à des experts indépendants — les reviseurs d'entreprise (loi du 22 juillet 1953) — leur est reconnue. Il s'agit bien sûr de continuer et d'intensifier la lutte pour que le statut des reviseurs soit bien défini et qu'il en soit formé en nombre et en compétence suffisants pour que les délégués des travailleurs puissent y recourir valablement.

En tout état de cause, l'arsenal législatif est important. Il appartient aux forces syndicales de l'explorer et de l'exploiter le mieux possible. Ce n'est pas facile, mais cela doit d'autant plus être tenté que la conjoncture est dramatique et que vient s'y ajouter la révolution technologique. Celle-ci ne doit pas rester un sujet réservé aux dissertations universitaires ou même aux bureaux d'étude des organisations syndicales. Ses effets doivent être traités par les premiers intéressés, c'est-à-dire dans les conseils d'entreprise.

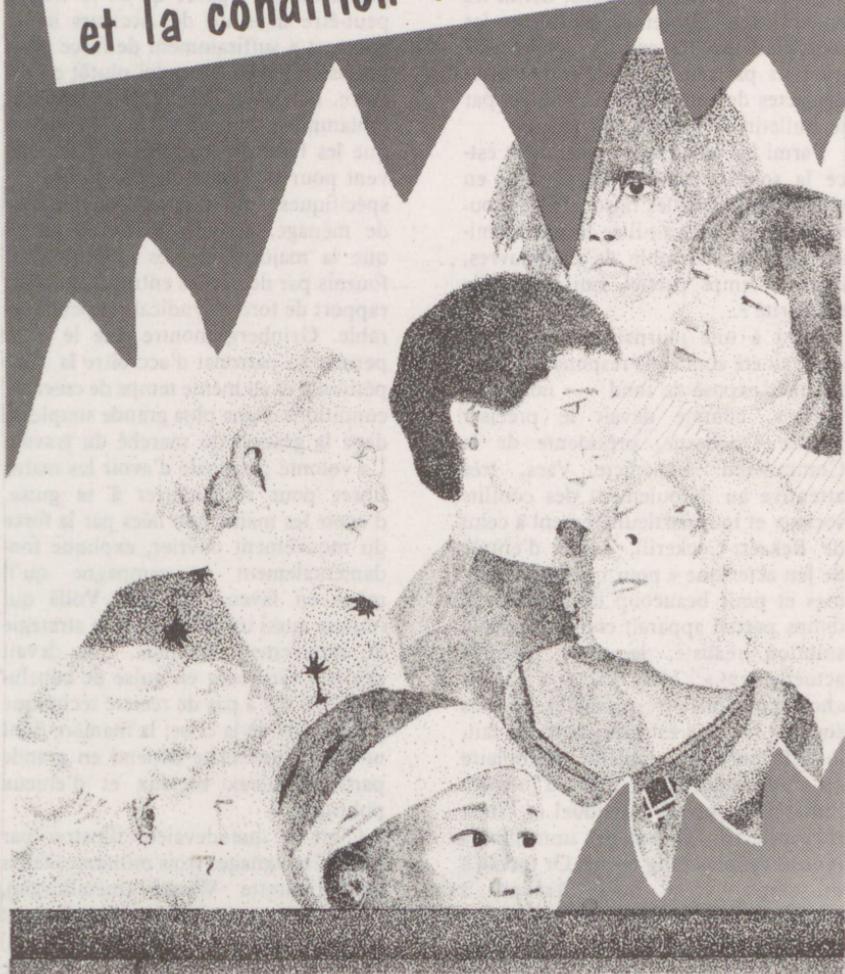
Dans l'immédiat, il faut donc rappeler avec insistance aux nouveaux élus syndicaux leurs possibilités d'action au sein des conseils d'entreprise, à condition qu'ils s'appuient sur les travailleurs regroupés au sein d'organisations syndicales actives et combattives à tous les échelons.

L'urgence de cette action est dictée par la nécessité de lutter contre le chômage. Est-il possible d'étudier et de débattre dans les assemblées de travailleurs les plans patronaux de restructuration d'entreprises avant qu'il ne soit trop tard ? Est-il possible de répercuter ces débats au niveau des conseils d'entreprise ? C'est un des enjeux actuels. La loi ne s'y oppose pas; on peut même dire qu'au départ, elle recherchait pareil objectif. A mon avis, aujourd'hui, le conseil d'entreprise peut être réactivé. Au prix de luttes lucides et obstinées.

Qu'en pensez-vous ?

Luc MARTIN.

les communistes
et la condition féminine



EN REVUES

BULLETIN DE LA FAR

Travail à temps partiel ou réduction du temps de travail : tel était le thème d'une journée de réflexion organisée le 25 mai dernier par la Commission du travail des femmes de la régionale FGTB de Liège-Huy-Waremme. On y a posé les bonnes questions, défini les enjeux réels du temps partiel et les interlocuteurs rassemblés savaient de quoi ils parlaient. C'est dire l'intérêt des actes de cette journée, publiés par le Bulletin de la FAR N° 135.

Parmi les « bonnes » questions : est-ce la solution au chômage ? Qui en veut et pour quelles raisons ? Le mouvement ouvrier va-t-il se laisser atomiser par un ensemble de manœuvres, dont le temps partiel, qui minent la solidarité ?...

C'est à une journaliste bruxelloise qu'avait été confiée la responsabilité du premier exposé de fond — « non technique », comme devait le préciser Josette Duchesne, présidente de la Commission. Bénédicte Vaes, très attentive au déroulement des conflits sociaux et tout particulièrement à celui de Bekaert-Cockerill, devait d'entrée de jeu acter que « pour quelques hommes et pour beaucoup de femmes, le temps partiel apparaît comme la seule solution réaliste, la seule possible actuellement ». Mais s'il y a parfois choix personnel (respectable), le plus souvent le choix est inexistant. De fait, le T.P. pose un problème exemplaire où s'affrontent deux types d'intérêt : l'intérêt personnel/individuel et l'intérêt collectif, l'avantage immédiat/la revendication à long terme. Or travail à mi-temps, c'est aussi travail à mi-salaire et renvoi au foyer à mi-temps, selon des modalités horaires qui sont loin de répondre toujours aux exigences de la vie familiale. Au sur-

plus, le T.P. n'accroît pas le nombre d'emplois.

Georges Grinberg, directeur du service d'études de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, est revenu sur deux points capitaux : le T.P. ne résorbe pas le chômage, il ne répond pas forcément aux aspirations des travailleuses. On prend du T.P. parce qu'on se trouve peut-être dans un des secteurs où le patronat a suffisamment de force pour imposer ce type d'emploi plutôt qu'un autre. Du reste, l'étude de statistiques (notamment françaises) fait apparaître que les femmes occupées à T.P. relèvent pour l'essentiel de catégories très spécifiques : aides familiales, femmes de ménage, activités saisonnières, et que la majorité de ces emplois sont fournis par de petites entreprises, où le rapport de forces syndical est peu favorable. Grinberg montre que le T.P. permet au patronat d'accroître la compétitivité et en même temps de créer les conditions d'une plus grande souplesse dans la gestion du marché du travail. La volonté patronale d'avoir les mains libres pour restructurer à sa guise, d'avoir les mains non liées par la force du mouvement ouvrier, explique fondamentalement la campagne qu'il mène en faveur du T.P. Voilà qui impose aussi un choix dans la stratégie du mouvement syndical. Car, devait déclarer Grinberg en guise de conclusion, « il n'y a pas de recette technique pour sortir de la crise; la manière dont on sort d'une crise dépend en grande partie d'enjeux sociaux et d'enjeux politiques ».

C'est ce que devaient illustrer par leurs témoignages trois militantes telles que Laurette Witsel (métallurgie), Annie Massay (grands magasins) et Béatrice Gobert. (services publics) Dans les grands magasins, la bataille pour réduire la durée du travail a per-

mis en 1972 d'imposer une embauche de 3 %. Néanmoins, il y a dans le secteur beaucoup de travailleuses à temps partiel — qui en fait aspirent à avoir un emploi plein et qui n'ont cessé d'être d'actives syndicalistes. Dans le secteur public, le problème du T.P. dans sa forme classique a été posé en 1981 par le ministre PSC de la Fonction publique, Philippe Maystadt. Et posé en termes clairs : comme une réponse à la crise des finances publiques. D'abord, on fait appel au volontariat; ensuite on systématisé le caractère précaire de l'emploi. B. Gobert devait, au cœur de la bataille des communaux liégeois, montrer que cette stratégie gouvernementale se situe dans une politique de démantèlement des services publics.

Le piège du volontariat, la difficulté réelle de garder unis syndicalistes hommes et femmes sur le refus du temps partiel, la mystification dont sont victimes tant de femmes qui ont cru que le T.P. résolvait leurs problèmes familiaux, tout cela a été remué au cours du débat. Nous ferons une place spéciale à Emilienne Brunfaut, dont le combat contre les pièges du T.P. est d'une obstination exemplaire : B. Vaes a rappelé qu'il y a vingt ans déjà, elle alertait les travailleuses à cet égard, lors d'une réunion consacrée au T.P. par le Rassemblement des Femmes pour la paix et le bien-être.

Les conclusions de Jacques Yerna indiquèrent trois objectifs à la lutte syndicale : lutter inconditionnellement contre le T.P. dans le contexte de la crise — lutter contre la féminisation du T.P. — lutter pour une meilleure protection des travailleurs à T.P.

Cette livraison du Bulletin de la FAR qui s'ouvre sur un adieu à Robert Lambion, offre aussi une analyse par Luis Cruz de la crise de la dictature de Pinochet et un article de J. Jacquain sur le travail salarié des étudiants.

R.L.

Bulletin de la Fondation André Renard, 9-11, Place Saint-Paul, 4000 Liège.

LA REVUE NOUVELLE

Expliquer en quelques pages pourquoi et comment le Tchad occupe la « une » des quotidiens est un tour de force que C. Braekman a remarquablement réussi dans la Revue Nouvelle de septembre.

Si le Tchad existe bel et bien, il ne s'agit pas encore là d'une nation, montre l'auteur qui rappelle la colonisation française au sud du Tchad : « Les sarras du Sud furent donc christianisés et alphabétisés; ils fournirent les cadres indigènes recrutés par l'administration coloniale ». « Les gens du Nord eux menèrent contre la colonisation une lutte pratiquement ininterrompue : les seigneurs nomades musulmans résistèrent sur tous les plans à l'étranger ». Ce Nord musulman entretient dès le début du XX^e siècle des liens privilégiés avec la Lybie; C. Braekman insiste avec justesse sur ce point historique qui explique bien des éléments et bien des ambiguïtés aujourd'hui.

Avant Khadafi, la monarchie féodale du roi Idriss soutenait déjà le Frolinat (Mouvement rebelle du nord). Pour ce qui est de l'attitude et de la politique française, elle soutient classiquement les hommes qu'elle a mis au pouvoir. Appui non désintéressé naturellement : la culture du coton s'est poursuivie dans le sud du Tchad et le coton tchadien est l'un des principaux fournisseurs des usines Boussac. Les gouvernants du Sud allaient provoquer l'exacerbation des sentiments nationalistes du Nord.

Deux grandes personnalités nordistes se détachent : Hissène Habré et G. Ouedde. Le premier nous est présenté comme un fils de seigneur, fort de toute la tradition du désert, remarquable dans la guerre mais incapable de nouer des alliances stables et de mettre sur pied une administration efficace. Le second apparaît à l'auteur comme ayant des capacités d'organisation et d'administration. Bref un chef d'Etat

moderne ayant fait ses études en France.

La modernité contre la tradition.

Des explications plus ou moins vaincantes sont également données sur l'animosité viscérale entre les deux hommes. Après avoir brièvement rappelé l'arrivée au pouvoir de G. Oueddee mais passé sous silence le jeu de dupes auquel s'est livrée l'OUA au Tchad en refusant d'aider le gouvernement légitime de G. Oueddee, C. Braekman évoque la situation actuelle qui est mieux connue : l'aide de l'impérialisme américain à H. Habré et les ambiguïtés voulues ou non de G. Oueddee vis-à-vis de la Lybie. On peut s'étonner que soient passées sous silence les différences idéologiques entre les deux leaders, simplement renvoyés dos à dos, dans les querelles présentées presque uniquement comme une bataille de chefs.

Nous avons également retenu dans ce numéro une étude fort intéressante de N. Bardos sur les riches de Bruxelles : qui sont-ils ? que font-ils ?

A lire également de A. Decourrière : la sanction légale de l'usage des drogues.

J.-M. DE WAELE.

La Revue Nouvelle - 3, rue des Mouches, 1000 Bruxelles.

SOCIALISME

Au sommaire du numéro de mai-juin de « Socialisme », nous épingleons tout particulièrement l'article de M. Ossandon, intitulé : « L'impact du modèle néo-libéral sur les relations entre la CEE et le Chili ».

A l'heure où l'actualité nous montre la ruine politique économique et sociale du régime Pinochet et l'état de contestation qui en découle, cette

analyse bien étayée nous permet de faire le point sur les dix dernières années du régime chilien.

Amorçant son propos par un historique économique, M. Ossandon nous démontre rapidement que « de cette analyse sommaire, on perçoit le nouveau rôle assigné au Chili par les capitaux étrangers : il s'agit de développer un modèle néo-primaire exportateur, schéma qui affirme que le fondement dynamique de l'économie chilienne doit être constitué par l'exportation de produits primaires tels les minerais... » (*).

Enchaînant son analyse sur le rôle et l'action de la CEE vis-à-vis du Chili, l'auteur nous éclaire sur les différences de principes politiques et d'actions commerciales d'une part, sur les nuances et l'éventail des positions entre les pays de la CEE d'autre part.

En bref, un dossier à lire en ces temps « chauds » au Chili.

On relèvera également dans ce numéro l'article de D. Norrenberg : « Engagement politique et croyance religieuse », mais essentiellement pour ses inexactitudes historiques, sa conception à tout le moins discutable du fascisme et le peu de conviction que suscite ce dossier.

Au sommaire également du numéro :
— le manifeste d'Albufeira du XVI^e congrès de l'Internationale socialiste;
— La commune et la crise, de R. Van Ermen;
— Biotechnologies et développement de Guy Ansion et le problème soulevé par J.L. Lhoest de l'absence d'assistance aux industries en danger.

P. DELWIT.

(*) Voir page 277.

Socialisme - 13, bd de l'Empereur, 1000 Bruxelles.

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

**CERCLE D'ÉDUCATION
POPULAIRE**
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE
chaussée d'Ixelles 221
1050 Bruxelles

**PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES**
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE
av. Jean Volders 41
1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN
rue Ravenstein 28-30
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈBVRE
rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

MACONDO
Galerie Bortier 8-10
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE
DE LA COMMUNE**
rue des Grands Carmes 9
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRÉ LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

KRITAK
Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE
rue Hamoir, 93
7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE
faubourg d'Aréval, 2
6720 Virton



ABONNEZ-VOUS AUX CAHIERS MARXISTES

L'abonnement annuel (10 livraisons) : 600 F

L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 300 F

Etranger : 700 F

Soutien : F

ADRESSE : 20, avenue de Stalingrad - 1000 Bruxelles

Téléphone : (02) 512.90.15

CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

80 F